

# Convention

Conseil départemental  
d'Eure-et-Loir / Conservatoire  
d'espaces naturels  
Centre-Val de Loire



Mise en œuvre des  
actions de la politique  
départementale des  
Espaces naturels sensibles  
Rapport d'activités 2025



Des actions cofinancées par :

Commentaire [1]:

Commentaire [s2]: Modifier logo Dreux  
France relance je pense qu'il n'y a plus



Cette opération est cofinancée Par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.



## **Sommaire**

**Introduction générale** \_\_\_\_\_ **p 4**

**Mise en œuvre du plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir** \_\_\_\_\_ **p 6**

**Valorisation du patrimoine naturel eurélien** \_\_\_\_\_ **p 12**

**Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites  
Espaces Naturels Sensibles** \_\_\_\_\_ **p 18**

**Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir** \_\_\_\_\_ **p 26**

## **Introduction générale**

En juin 1999, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

**En 2025, dans le cadre de la 27<sup>ème</sup> convention annuelle de partenariat, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine naturel eurélien. Cette convention complète une convention cadre pluriannuelle. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.**

**Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un troisième Plan d'actions quinquennal 2023 – 2027 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.**

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre.

### **Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels**

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

#### **a) Connaître le patrimoine naturel**

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

#### **b) Protéger durablement les espaces naturels**

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

#### **c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces**

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

#### **d) Valoriser les sites**

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

## Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

### **Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité**

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre-Val de Loire entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, pas son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre-Val de Loire est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

### **Actions transversales d'accompagnement du Département**

Dans ce cadre, le Cen Centre-Val de Loire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « **Plan d'actions quinquennal (2023 – 2027)** » élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément.

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

## Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre-Val de Loire dans le cadre des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

**Pour l'année 2025, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi la réalisation des actions suivantes :**

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir**
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien**
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles**
- 4 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir**

**Ce document est le rapport d'activités en date du 15 février 2026 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.**

## **Accompagnement financier du Conseil départemental à travers la convention annuelle**

En 2022, la subvention du Conseil départemental pour accompagner les actions mises en œuvre par le Conservatoire d'élevait à 66 000 € .

Fin 2022, des perspectives de développement d'actions de valorisation à l'échelle du territoire départemental avaient amené une demande de subvention en augmentation à hauteur de 83 000 € . Le montant retenu par le Conseil départemental dans le budget 2023 a été de 80 000 € .

Cette augmentation avait notamment pour objectif de développer l'offre d'animations nature en faveur des collèges sur les ENS, les mares et le réseau de sites préservés à travers l'ouverture d'un poste supplémentaire dans l'équipe de Chartres.

La réflexion avec les autres partenaires a été riche et poussée mais n'a pas abouti à l'obtention de cofinancements. Ce poste n'a donc finalement pas pu être ouvert.

Cependant, des actions ont été menées en faveur des collèges sur cette année 2023.

En 2024, la subvention du Conseil départemental pour accompagner les actions mises en œuvre par le Conservatoire s'élevait à 66 000 € .

En 2025, cette subvention a été revue à la baisse pour un montant final de 60 000 € .

**Le développement de l'activité en Eure-et-Loir (réseau de sites préservés, sollicitations, participation à des commissions ou suivi et développement de projets locaux) nécessite clairement un renfort de l'équipe en place. Ce renfort n'a pas eu lieu en 2024 ni en 2025. De plus, l'impact de l'augmentation de la masse salariale liée aux négociations nationales de la convention ECLAT reste d'actualité.**

**Si nous souhaitons poursuivre les actions engagées et les développer en faveur de la biodiversité eurélienne, nous nous devons de nous entendre avec nos partenaires financiers sur les modalités de financement adaptées aux réalités économiques de notre structure.**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, les locaux de l'antenne eurélienne du Conservatoire sont situés au 78 rue du Château d'eau à Mainvilliers dans les locaux du CEM du Conseil départemental.

## **Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir**

**Objectif :** Depuis 2008, un plan d'actions en faveur des mares est mis en œuvre en Eure-et-Loir (premier plan 2008 – 2012, deuxième plan 2013 – 2017 et troisième plan 2018 - 2022). Il prévoit des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation de ces petites zones humides présentant souvent des enjeux forts en termes de biodiversité. L'ensemble des acteurs euréliens concernés contribuent à la mise en œuvre des actions prévues. Il s'agit du premier plan d'actions d'envergure mené en Eure-et-Loir en faveur des mares. Il bénéficie de financements croisés du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre – Val de Loire à travers les contrats de solidarité territoriale. Ce plan multi partenariale regroupe 24 structures œuvrant ensemble en faveur d'un milieu naturel.

**En 2025, les opérations menées sont :**

**- Action A-1 : Animation du comité technique « Mares d'Eure-et-Loir » composé de 24 structures :** Conseil départemental, Association des Maires, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Parc naturel régional du Perche, Fédération de pêche d'Eure-et-Loir, Fédération de Chasse d'Eure-et-Loir, Syndicat du Pays Dunois, Pôle Territorial du Perche, agglomérations de Chartres et de Dreux, Communautés de communes Cœur de Beauce, Entre Beauce et Perche et Portes euréliennes d'Ile de France, associations Eure-et-Loir Nature et Hommes et Territoires, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Office national des forêts (ONF), Direction départementale des territoires 28 (DDT) , Office Français de la Biodiversité (OFB), Agence de l'eau Seine Normandie, Région Centre Val de Loire, Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest, Syndicat des propriétaires forestiers, fédération Environnement Eure-et-Loir et de tout organisme concerné par cette thématique.



- Le comité technique ne s'est pas réuni sur l'année afin de faire un bilan des actions menées. Il devrait se réunir dans le premier semestre 2026.

**- Action connaissance : études d'état de conservation des mares communales**

- Ces études engagées en 2020 se sont poursuivies sur le territoire de l'Agglo du pays de Dreux, de Chartres métropole et de la communauté de communes Cœur de Beauce. A la date de ce bilan d'activités, l'analyse n'est pas terminée pour les fiches complétées. L'ensemble des mares communales de la communauté de communes Cœur de Beauce a été caractérisé.

Les fiches de caractérisation des mares sont également complétées pour les mares des communes rencontrées en dehors de ces territoires.

- Durant l'année 2025, la fédération de Chasse d'Eure-et-Loir a débuté ses démarches de sensibilisation et caractérisation de mares privées dans les territoires de chasse en vue de proposer des restaurations de mares.

**- Action C-8 : Inventaires naturalistes**

**En lien avec les actions d'inventaire des mares euréliennes, ces inventaires naturalistes permettent de mieux appréhender les enjeux en termes de biodiversité et ainsi de mieux orienter les actions de réhabilitation ou gestion et de financement en faveur de ces zones humides. Plusieurs structures du comité technique participent à ces inventaires.**

- Faute de temps dédié à cette action, le nombre d'inventaire est fortement réduit depuis quelques années. Il se limite à des inventaires réalisés dans le cadre de l'étude d'état de

conservation des mares communales. La mise à jour des données sur 9 mares communales de la commune du Favril a débuté en juin avec 2 passages d'inventaires. Ceux-ci seront poursuivis au printemps 2026.

### **- Action G-3 : Accompagnement des communes dans l'organisation, le suivi et le contrôle des travaux sur les mares**

► Depuis 2009, plus de 200 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser.

Dans la continuité des années précédentes, 11 communes ont été accompagnées à travers autant de réunions concernant la définition de travaux ou la définition et le suivi de leur mise en œuvre. Les élus municipaux s'emparent de la thématique des mares afin d'engager des actions de restauration ou entretien.

Au sein de la Direction du développement des territoires du Conseil départemental, trois animateurs territoriaux ont été embauchés. Leur mission est d'accompagner les élus locaux dans leurs projets. Des communes rencontrées ont fait part de questionnement concernant les mares. Ces rencontres aboutissent donc parfois à des réunions dédiées aux mares communales. Au regard des deux premières années, il est fort probable que les sollicitations s'accroissent dans les années à venir.

Par ailleurs, une autre personne a été embauchée sur des missions de maîtrise d'œuvre au sein d'Eure-et-Loir Ingénierie. Ses missions concernent des projets d'aménagement de l'espace public place, parvis mais également mare. Cela pourra répondre à certaines difficultés parfois rencontrées dans la réalisation concrète des opérations de restauration de mares communales. Des échanges ont lieu au fil de l'année sur des projets communaux de restauration de mares.

► Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Le retour d'information des communes n'étant pas automatique, il est difficile de pouvoir suivre avec précision les mises en œuvre effectives. Globalement, les communes se répartissent ainsi :

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières pour des travaux lourds (reprofilage, étanchéisation...). Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations. Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratiques de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées. Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget,
- Il peut également s'agir de projets complexes qui demandent des réflexions accrues en termes de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimatifs sommaires à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception.

- **Participer aux actions de communication sur le thème des mares**, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

#### - Action V-1 : Animations et sensibilisation à destination du grand public

Malgré la communication et la diversification des dates et horaires d'animations, la mobilisation des habitants reste irrégulière sur les animations plan mares. Celle-ci dépend beaucoup du bouche à oreille ainsi que de la façon dans elles sont relayées par les municipalités.

Six animations de découverte des mares étaient prévues et deux ont été réalisées :

- ▶ Sur la communauté de commune Cœur de Beauce, les 2 animations prévues le 15 avril à Rueil-la-Gadelière et le 09 juillet à Garancières-en-Beauce ont dû être annulées faute d'inscrits suffisants.
- ▶ Sur la communauté d'agglomération Chartres Métropole, une animation prévue le 08 mars à Chamblay a été annulée par manque d'inscrits et une seconde a été réalisée sur la commune de Fontenay-sur-Eure avec 6 personnes sensibilisées le 5 avril.
- ▶ Sur la communauté d'agglomération Agglo du pays de Dreux, l'animation de Rueil-la-Gadelière prévue le 15 avril n'a eu aucune inscription. Celle du Boulay-les-deux-églises a permis quant à elle de sensibiliser 8 personnes le 14 juin.



Capture d'une larve par un participant pendant l'animation du 14 juin 2025

#### - Action V-3 : Réalisation de projets pédagogiques avec les scolaires

Le projet pédagogique prévu avec l'école de Bailleau L'Evêque a permis de sensibiliser 44 élèves de la moyenne section au CE1. Les trois interventions en classe et autour de deux mares communales sur le thème des petites bêtes qui s'y trouvent ont bien été appréciées des élèves.



Sortie du 03 avril sur la mare du Marchais avec le 2<sup>ème</sup> groupe (CP/CE1)

**- Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.**

► Action V-2 : Animations et sensibilisation à destination des élus

- Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. En 2025, 19 réunions ont été organisées sur 12 communes. Ces réunions regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil départemental et/ou le Pays, le Syndicat intercommunal ou l'Agglomération concerné. La commune de Tremblay-les-Villages a commencé un travail sur son PLU et la prise en compte des mares a été intégrée à cette réflexion.

Un privé a par ailleurs été rencontré dans le cadre de la restauration de deux mares sur la commune de Boissy-les-Perches. Le Conseil départemental accompagne parallèlement le projet d'accueil du public sur ce site.

Le Conservatoire d'espaces naturels accompagne le Conseil départemental dans le projet de renaturation du collège Pierre Brossolette de Nogent-le-Rotrou. Un projet de mare pédagogique a été intégré à la réflexion globale menée sur le site. Plusieurs mares pourraient être creusées sur ce site.

- Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par le Conservatoire, structure animatrice du plan d'actions mares. Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil départemental et au Pays, Syndicat intercommunal ou agglomération concerné ainsi qu'à l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

**- Valoriser le réseau des mares avec la définition d'une charte graphique spécifique et de supports de communication.**

► Action V-10 : Développement de la rubrique dans le site Internet du Cen Centre et Action V-11 : Mise en ligne de supports pédagogiques

Des pages illustrées spécifiquement consacrées au plan mares ont été mises en ligne sur le site internet du Conservatoire :

<http://www.cen-centre.org/plan-mares-eure-et-loir/>

Les outils de communication du plan mares sont téléchargeables

Suite à la création du nouveau site Internet du Conservatoire, cette page doit bénéficier d'une mise à jour.



► Action V-13 : rédaction d'une lettre électronique d'information sur le plan d'actions mares

Aucun numéro de l'écho des alytes n'a été envoyé aux communes faute de temps disponible pour rédiger cette brochure. Un nouveau numéro pourrait être prévu en 2026 en lien avec les élections municipales afin de motiver de nouveau projet de restauration de mares communales.

► Action valorisation : page Facebook du plan mares

L'animation de la page dédiée au Plan mares est réduite faute de temps à y consacrer.

L'objectif est de mettre en évidence les actions de connaissance, gestion et valorisation réalisées au fil de l'année.



**- Coordonner la conception du panneau pédagogique prévu pour les mares après travaux.**

► Action V-6 : Réalisation de supports pédagogiques (panneaux)

La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est proposée aux communes concernées. Ces panneaux suivent une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'actions en faveur des mares. Cette charte graphique reprend des éléments de la charte graphique des ENS. Leur financement peut être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

En 2025, plusieurs communes ont sollicité le Conservatoire pour la conception d'un panneau pédagogique notamment dans le cadre de travaux ou suite à l'animation proposée pour le grand public. La commune de Saint-Aubin-des-Bois a posé deux panneaux pédagogiques sur des mares restaurées. Elles ont été inaugurées le 17 juin 2025 en présence de Monsieur Christophe Le Dorven, Président du Conseil départemental.



La commune de Le Favril a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre d'un projet de sentier pédagogique sur les mares communales. Des inventaires naturalistes ont été menés sur l'année 2025 afin de pouvoir leur apporter les éléments d'informations nécessaires à cette réalisation. Ces inventaires seront complétés sur l'année 2026.



## **BILAN GENERAL**

Pour sa troisième année de mise en œuvre, le quatrième plan d'action mares d'Eure-et-Loir a connu une poursuite des demandes d'accompagnement de la part des communes. Parallèlement, l'étude de caractérisation des mares s'est poursuivie. L'arrivée au sein du Conseil départemental des animateurs territoriaux va être source de nouveaux projets communaux.

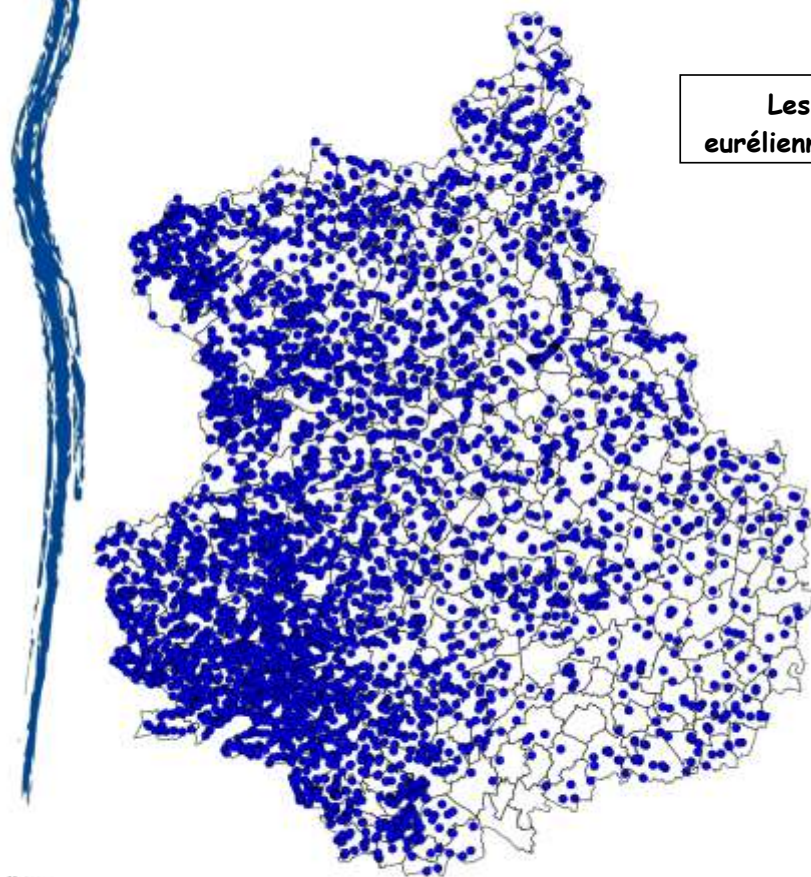
Le programme d'animations qui avait été lancé pour la première fois en 2018 a pu être poursuivi avec des résultats très aléatoires pour la participation mais un nombre important d'inscrits là où elles se sont tenues. Cette démarche reste d'actualité et doit être poursuivie en associant mieux préalablement les communes afin d'optimiser la communication en amont des sorties.

Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec plus de 200 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des nouveaux élus dans un souci de préservation de ces zones humides. L'année a été propice aux réflexions sur de nouveaux projets de restauration de mares communales ou sur la reprise de conseils antérieurs.



## Répartition des mares d'Eure-et-Loir

**Les 4881 mares  
euréliennes répertoriées !**



Mares  
●  
Limites communales  
□

1:510000

COPIES ET AMPLIFICATIONS INTERDITES - JUILLET 2014 - Conservatoire  
Source : IGN Centre 2013  
Actualisation : MS, octobre 2013

## Valorisation du patrimoine naturel eurélien

### ► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires. Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête de la Nature.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voie de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Maison des Trois Rivières, Nature'L, Eure-et-Loir Nature, Bon'Eure de Vivre...) sont privilégiées.

**Les financeurs du Conservatoire, notamment le Conseil départemental, sont systématiquement cités lors de ces animations.**

► Durant l'année 2025, le Conservatoire et ses partenaires ont participé à **10 stands**, organisés **43 animations** à destination du grand public, dont **7 proposées par des bénévoles ou partenaires**, et **8 projets ou sorties scolaires**.

Tous ces événements ont sensibilisé **1 743 personnes**. (Voir tableau pages suivantes)

**Commentaire [ba3]:** Chiffre qui ne correspond pas à celui du tableau

### ► CHRONIQUE DANS UNE EMISSION RADIO

Le Conservatoire bénéficie depuis juillet 2019 d'une chronique dans l'émission « Toucher terre » sur Radio Grand Ciel.

#### Descriptif de l'émission :



*Toucher Terre, le magazine de la nature : partez à la (re)découverte de la terre eurélienne, celle qui nous porte, peu importe comment nos pieds se sont retrouvés là.*

*Pour nous guider, l'association Eure-et-Loir Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre - Val de Loire. Nous les retrouverons tous les mois en studio et nous les suivrons même parfois sur le terrain. Ils nous aideront à connaître, à aimer et à protéger cette nature qui nous entoure mais qui, trop souvent, nous échappe. Au programme également, des interviews d'auteurs, d'illustrateurs, de photographes ou encore de naturalistes qui nous feront partager leur passion et leurs convictions.*

A travers les chroniques mensuelles, le Conservatoire met à l'honneur les thèmes ou actions d'actualité mais également les partenariats financiers ou techniques. Le Conseil départemental est fréquemment cité lors de ces enregistrements.

◀ Les podcasts des émissions sont ici : <https://radiograndciel.fr/podcastfilter/toucher-terre/>

### ► TENUES DE STAND

Le Conservatoire était présent dans diverses manifestations euréliennes. Un stand, principalement tenu par des bénévoles, présentait ainsi le Conservatoire lors :

- des Naturalies de Dreux le 12 avril
- de la journée du développement durable à Chartres le 17 mai
- du salon du bien-être animal à Dreux le 18 mai
- de fête de la Nature à Dreux le 21 mai
- de la fête des coquelicots à Luisant le 5 juillet (photo ci-dessous)
- de la fête du Percheron à la Ferté Vidame le 15 août
- de la 5<sup>ème</sup> édition de la transhumance des moutons à Prasville le 13 septembre
- de la Fête des plantes à Barjouville les 4 et 5 octobre
- de la Fête de la science au Coudray le 4 octobre
- du Rendez-vous des amoureux de la Nature à Luisant le 4 novembre

Ces rencontres avec le grand public sont toujours l'occasion de présenter nos actions mais également de mettre en valeur les partenariats avec les collectivités dont celui de longue date avec le Conseil départemental.



## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2025 PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

Les animations figurant en **vert** sont animées par un Conservateur bénévole

Les animations figurant en **orange** sont proposées par des partenaires

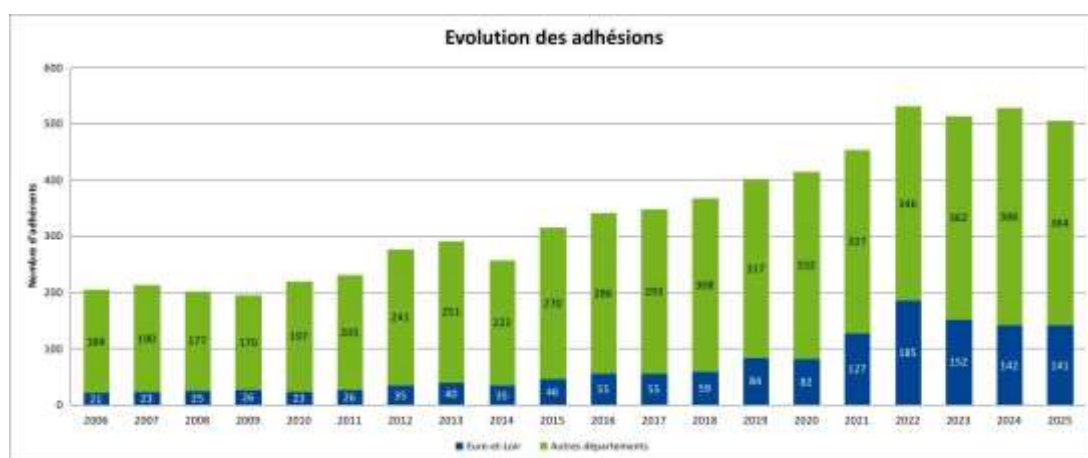
Date	Type	Site/Ville	Intitulé - Structure	Cadre	Nbr. Participants
vendredi 7 mars	Scolaire	Bois de Gilles Fosse (Les)	Plantation de haie avec l'école Maurice Decourtye		98
samedi 8 mars 2025	Sortie	Mare de Chamblay	Ça bouge dans la mare de Chamblay !	Plan mares 28	Annulée
samedi 22 mars 2025	Sortie	Etang de la Benette (L')	La course des crapauds	Fréquence Grenouille	7
mercredi 26 mars 2025	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure (L') - Saint-Georges-sur-Eure	Feuille d'identité		18
mars à juin	Scolaire	Bois de Gilles Fosse (Les)	École Maurice Decourtye		46
mars et avril	Scolaire	Mare du Marchais - Bailleau l'Évêque	École maternelle et primaire de Bailleau l'évêque	Plan mares 28	44
samedi 5 avril 2025	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure (L') - Fontenay-sur-Eure	Ça bouge dans la mare de Fontenay-sur-Eure !	Fréquence Grenouille, Plan mares 28	6
samedi 12 avril 2025	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure (L') - Barjouvillie	Des plumes et des chants		21
samedi 12 avril 2025	Fête/stand	Parc de la Chapelle-Royale	Naturalies	Naturalies de Dreux	120
mardi 15 avril 2025	Sortie	Mares de Rueil-la-Gadelière (rue de Baine)	Ça bouge dans la mare de Rueil-la-Gadelière !	Fréquence Grenouille, Plan mares 28	Annulée
avril et mai	Scolaire	Tourbière des Froux (La)	Lycée Sylvia Monfort - Luisant		60
samedi 19 avril 2025	Sortie	Moulin Rouge (Le)	Les grenouilles du Moulin Rouge	Fréquence Grenouille	7
dimanche 4 mai 2025	Sortie	Bois de Gilles Fosse (Les)	Le Groupe Photo'Cen brise la glace	Groupe Photo'Cen	11
mercredi 7 mai 2025	Sortie	Côte de Nantilly (La)	Les orchidées de Nantilly		Annulée
mai et juin	Scolaire	ENS de la Vallée de l'Eure - Etang de Luisant	Collège Jean Monnet - Luisant		40
vendredi 9 mai 2025	Sortie	ENS de la Vallée de l'Aigre	Murmures célestes		24
mercredi 14 mai 2025	Sortie	Mare de Berthouvilliers	Ça bouge dans la mare de Berthouvilliers !	Fréquence Grenouille, Plan mares 28	Annulée
mercredi 14 mai 2025	Sortie	Côtes de Boncourt (Les)	Les orchidées ont la côte (de Boncourt)		Annulée
samedi 17 mai 2025	Sortie	RNR Vallée des Cailles (La)	Transhumance boncourtoise : les moutons en quête de la Vallée des Cailles	Hors cadre, Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" (ARB)	100
samedi 17 mai 2025	Fête/stand	Antenne Eure-et-Loir	Journée du Développement Durable Chartres		50
dimanche 18 mai 2025	Fête/stand	Ancienne caserne Kelermann	Salon du bien être animal		25
mercredi 21 mai 2025	Fête/stand	Parc Louis-Philippe	Fête de la Nature	Fête de la nature	75
samedi 24 mai 2025	Sortie	Hameau des Christophes	Pépouse dans la pelouse	Hors cadre, Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" (ARB)	15
jeudi 5 juin 2025	Réunion	Croc Marbot (Le)	Journée technique CD28		10

jeudi 5 juin 2025	Scolaire	Tourbière des Froux (La)	Collège Sainte Marie - Chartres		15
samedi 7 juin 2025	Sortie	Etang de la Benette (L')	La flore détend	Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" (ARB)	Annulée
samedi 7 juin 2025	Sortie	ENS de Mézières - Ecluzelles - Charpont	Les orchidées du coteau	Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" (ARB)	13
samedi 7 juin 2025	Sortie	ENS de Mézières - Ecluzelles - Charpont	Les orchidées du coteau	Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" (ARB)	13
mercredi 11 juin 2025	Sortie	Etang de l'Isle (L')	Délicieuse nature	Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" (ARB)	8
mercredi 11 juin 2025	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Co-animation Visite de la tourbière des Froux		30
samedi 14 juin 2025	Sortie	Mare(s) de Boullay-les-deux-Eglises	Ça bouge dans la mare de Boullay-les-Deux-Eglises !	Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" (ARB), Plan mares 28	8
dimanche 15 juin 2025	Scolaire	ENS de la Vallée de l'Eure (L') - Barjouville	École à la maison		10
samedi 21 juin 2025	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Les demoiselles des Froux		Annulée
samedi 5 juillet 2025	Fête/stand	ENS de la Vallée de l'Eure - Etang de Luisant	Fête du coquelicot Luisant		50
mercredi 9 juillet 2025	Sortie	Mare de Garancières en Beauce	ça bouge dans la mare de Garancières en Beauce !	Plan mares 28	Annulée
samedi 12 juillet 2025	Sortie	Pelouse de Bonville (La)	Les chouettes-souris, ces chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	16
dimanche 13 juillet 2025	Sortie	ENS de la Vallée de l'Aigre	Découverte de la faune et de la flore de la Vallée de l'Aigre		9
samedi 19 juillet 2025	Sortie	Mairie de Charpont	Les papillons, criquets et sauterelles à la loupe		16
mercredi 23 juillet 2025	Sortie	Marais (Les)	Embarquez pour les Marais		Reportée
mercredi 23 juillet 2025	Sortie	Marais (Les)	Embarquez pour les Marais		Reportée
samedi 26 juillet 2025	Sortie	Pont Hoddé (Le)	Les dragons des airs		12
dimanche 27 juillet 2025	Sortie	Marais (Les)	Balade en barque		13
mercredi 6 août 2025	Sortie	Domaine de Comteville	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	8
lundi 11 août 2025	Sortie	Marais (Les)	Embarquez pour les Marais		6
lundi 11 août 2025	Sortie	Marais (Les)	Embarquez pour les Marais		3
vendredi 15 août 2025	Fête/stand	ENS de la Ferté-Vidame	Fête du Percheron		107
samedi 23 août 2025	Sortie	Prairie et mares des Mousseuses (Les)	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	18
samedi 23 août 2025	Sortie	Marais (Les)	Balade en barque		6
jeudi 28 août 2025	Sortie	Marais (Les)	Balade en barque		4
samedi 13 septembre 2025	Fête/stand	Michellerie (La)	5 <sup>e</sup> édition de la transhumance des moutons		80
mercredi 17 septembre 2025	Sortie	Pelouses et prairies d'Eau de Paris (Les)	Saute qui peut !		Annulée
samedi 20 septembre 2025	Chantier	Etang de la Benette (L')	A la rescousse de la clairière	Chantiers d'automne	Annulée

samedi 20 septembre 2025	Sortie	Croc Marbot (Le)	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	52
29, 30 septembre et 2 octobre	Scolaire	Parc de Yougoslavie	École Ferdinand Buisson - Dreux	Semaine du développement durable	196
mercredi 1 octobre 2025	Sortie	Parc de la Sablonnière	Les oiseaux	Semaine du développement durable	18
samedi 4 octobre 2025	Fête/stand	ENS de la Vallée de l'Eure (L') - Barjouville	Fête des plantes de Barjouville		122
samedi 4 octobre 2025	Fête/stand	Pôle universitaire d'Eure-et-Loir	Fête de la science		75
samedi 11 octobre 2025	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure (L') - Barjouville	La tête dans les étoiles	Jour de la Nuit	41
samedi 11 octobre 2025	Chantier	Pont Hoddé (Le)	Chauffe qui peut !	Chantiers d'automne	Annulée
samedi 18 octobre 2025	Chantier	Tourbière des Froux (La)	Les tourradons à tour de bras		6
mardi 4 novembre 2025	Fête/stand	ENS de la Vallée de l'Eure - Etang de Luisant	Stand Les amoureux de la nature		22
mardi 25 novembre 2025	Réunion	ENS de la Vallée de l'Eure (L') - Chartres	Réunion conseillés Péda 28		15
mardi 9 décembre 2025	Conférence	Etang de l'Isle (L')	Conseil municipal Senonches		20
				<b>TOTAL</b>	<b>1 743</b>

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS AU CONSERVATOIRE

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>TOTAL Cen CVL</b>	205	213	202	196	220	231	276	291	257	316	341	348	367	395
<b>Eure-et-Loir</b>	21	23	25	26	23	26	35	40	35	46	55	55	59	84
<b>Autres départements</b>	184	190	177	170	197	205	241	251	222	270	286	293	308	311
	2020	2021	2022	2023	2024	2025								
<b>TOTAL Cen CVL</b>	410	454	531	514	528	505								
<b>Eure-et-Loir</b>	82	127	185	152	142	141								
<b>Autres départements</b>	328	327	349	362	386	364								



► En 2025, le nombre d'adhérents euréliens s'est stabilisé avec un total de 141 adhérents.

Le nombre total d'adhérents à l'échelle régionale a dépassé pour la quatrième fois de l'histoire du Conservatoire et d'affilé le nombre de 500 avec 505 personnes. Pour une deuxième année, L'Eure-et-Loir représente le 1<sup>er</sup> département en nombre d'adhérents !

## **Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles**

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil départemental, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

### **► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'EURE**

Occupant 1 180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.



### **Mise en œuvre et suivi du document de gestion réalisé en 2019**

Depuis le document de gestion réalisé en 2019 pour l'ensemble des propriétés communales de l'ENS de la Vallée de l'Eure, les services techniques sont moins en demande d'accompagnement. Une proposition de rencontre a été faite début octobre, la ville de Luisant a souhaité faire un point, une rencontre sur le terrain a donc été faite avec le responsable espaces verts le 14 octobre.

Sur les actions concernant Chartres et Chartres métropole, le Conservatoire a conseillé le 16 octobre la Direction du Patrimoine Naturel par rapport au curage de la mare de la prairie de Luisant. Les autres actions de fauche, broyage et taille des arbres têtards n'ont pas nécessité de conseils, ceux-ci ayant été donnés les années précédentes et correctement menés par le service en charge de la gestion des espaces naturels. La frayère à broquets a également été curée en juin-juillet par la Direction du Patrimoine Naturel.



Frayère le 10 juillet 2025



Frayère le 25 août 2025

### **a : Actions de connaissance sur l'ENS**

En 2025, un inventaire sur les odonates a été réalisé sur la prairie de Luisant et correspond à la fiche action SE3a bis - Suivi des odonates du plan de gestion de l'ENS.

19 espèces d'odonates ont pu être recensées soit 8 espèces de plus par rapport à l'inventaire réalisé en 2018 pour l'élaboration du plan de gestion.

Deux espèces patrimoniales ont été vues : l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*), inscrit à la Directive Habitats et la Grande aeshne (*Aeshna grandis*), classée « quasi-menacée » sur la liste rouge régionale.

Depuis 2009, la gestion différenciée menée sur les fossés est très bénéfique. Elle a permis de recréer une diversité naturelle d'écoulement avec des petits méandres, grâce au développement de la flore. La végétation sur les berges est par ailleurs un refuge pour la faune comme les libellules ou les oiseaux. Un nouvel inventaire sera à réaliser dans 5 ans afin de voir l'évolution du cortège des odonates.



Agrion de Mercure



Gestion différenciée des fossés en 2025

#### **b : Actions de valorisation sur l'ENS**

**L'ENS de la Vallée de l'Eure a été le support d'un projet pédagogique et de quatre animations en 2025.**

- ▶ Collège Jean Monnet avec 40 élèves écodélégués de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Le projet pédagogique s'est déroulé en deux séances dont une sortie autour de l'étang de Luisant.
- ▶ 26 mars : en partenariat avec le centre social de Saint-Georges-sur-Eure une sortie aussi ouverte au grand public a eu lieu sur le bord de l'étang communal sur le thème des arbres. Elle a accueilli un public de 18 personnes.
- ▶ 05 avril : l'animation « Ça bouge dans la mare de Fontenay-sur-Eure ! » a permis de sensibiliser 6 personnes.
- ▶ 12 avril : une sortie grand public sur le thème des oiseaux en partenariat avec l'association Nature'L a permis de sensibiliser 21 personnes autour de l'étang de Barjouville.
- ▶ 11 octobre : l'animation « La tête dans les étoiles » en partenariat avec la société d'astronomie de Chartres s'est déroulée à Barjouville et a rassemblé 41 personnes.



Capture d'une libellule par une élève pendant la sortie du 03 juin 2025 avec les éco délégués du collège Jean Monnet

**Un total de 76 personnes dont 45 enfants ont donc été sensibilisées sur l'ENS de la Vallée de l'Eure au cours de l'année 2025.**

- ▶ A l'occasion de la Fête du coquelicot à Luisant le 5 juillet, le stand du Conservatoire a attiré environ **50 personnes**. Une exposition sur les milieux naturels ainsi que des ateliers étaient proposés au grand public.
- ▶ Le 17 mai s'est tenue la journée Développement Durable à Chartres. Le stand tenu par les salariés et bénévoles a permis d'informer plus d'une **quarantaine de personnes** avec une exposition ainsi que des jeux sur les milieux naturels.

► A l'occasion de la Fête des plantes de Barjouville, le Conservatoire a tenu un stand durant le week-end du 4 et 5 octobre grâce au soutien de 4 bénévoles. Une exposition sur le plan mares et des ateliers étaient proposés au grand public. **122 personnes ont été informées sur ce stand.** (Photo ci-dessous)



**Ces événements ont donc permis d'informer et sensibiliser plus de 230 personnes sur les enjeux en terme de biodiversité sur la vallée de l'Eure et plus globalement en Eure-et-Loir.**

## ► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTE-VIDAME

► La gestion des parcelles intégrant l'ENS et propriété du Conseil départemental a été reprise par les services du département. Dans ce contexte, le Conservatoire a continué d'apporter ses conseils aux services concernés pour une meilleure prise en compte de la biodiversité du site.

L'adaptation des pratiques d'entretien aux enjeux locaux en accord avec la notice de gestion éditée en 2023, la mise en place de bandes refuge lors de la fauche ainsi que le pâturage équin sur une surface de 4,5 ha ont été initiés en 2024. En 2025, la mise en place de bandes refuges n'était que partielle faute de réactivité du Conservatoire dans la période de fauche en juin, un aspect qui sera d'avantage surveillé en 2026. Le pâturage équin et le broyage des refus par le partenaire sur la prairie a porté ses fruits avec un résultat plutôt satisfaisant sur la végétation en 2025. Le suivi du pâturage, de la fauche et de la gestion du parc nécessite tout de même un accompagnement plus soutenu à l'avenir afin d'éviter les erreurs dans les périodes et sur les techniques d'entretien mais aussi pour soutenir la visibilité et l'identification du conservatoire par les agents et partenaires œuvrant sur le site.



Suivi de la gestion du parc et du pâturage – 5 septembre 2025

## L'ENS de la Ferté-Vidame a été le support d'un évènement avec la présence d'un stand conservatoire ainsi qu'une animation en 2025.

► A l'occasion de la Fête du Percheron le 15 août, le stand du Conservatoire a attiré environ **107 personnes**. Une exposition sur les milieux naturels ainsi que des ateliers étaient proposés au grand public.

► le 23 août : l'animation « Un nuit avec les chauves-souris » a attiré 18 personnes avec une balade très appréciée du public autour du parc et des bassins. De nombreuses pipistrelles ont pu ainsi être observées et écoutées.

Revue de presse : [https://www.lechorepublicain.fr/ferte-vidame-28340/actualites/la-nuit-de-la-chauve-souris-revient\\_14736314/](https://www.lechorepublicain.fr/ferte-vidame-28340/actualites/la-nuit-de-la-chauve-souris-revient_14736314/)

D. Vidame

L'ECHO REPUBLICAIN

Lire le journal

Me connaître > Actualités > Faits divers > Sports > Loisirs > Economie > Espaces Services >

### La Nuit de la chauve-souris revient

Percheron.compercheron.fr - La Ferté-Vidame  
Publié le 03 août 2025 à 09:02

**La Ferté-Vidame. Samedi 27 juillet, nuit de la chauve-souris.** Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, en partenariat avec la commune de La Ferté-Vidame, propose samedi 23 août une conférence et une sortie nocturne sur les chauves-souris, à l'occasion de la 20<sup>e</sup> Fête de la nuit de la chauve-souris.

Ces petits animaux nocturnes sont souvent qualifiés d'« ombres » des milieux naturels de notre planète et occupent une grande diversité de gîtes naturels ou artificiels. On découvre la espèce, toutes protégées en France sont 26 (soit qu'une dans la région Centre-Val de Loire). Ressant bien souvent l'aperçus alors qu'elles collaborent étroitement avec l'homme, les chauves-souris ont une diversité de comportements et de modes de vie très variés. Elles participent à la lutte contre les insectes et autres parasites de culture grâce à leur remarquable système d'écholocation, un "sonar" qui leur permet de "voir" grâce à leurs oreilles.

C'est en totale immersion, dans le site naturel de la prairie des Bouzouais, entre Mangy, Bazou et Gault, que le Conservatoire invite à découvrir le monde fascinant des chauves-souris, grâce à une conférence et sortie grand public. Vous découvrirez

Votre journal du jour

Lire l'article

## ► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'AIGRE

### a : Actions de connaissance sur l'ENS

Le plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Aigre 2015-2025 arrivant à échéance, son renouvellement a débuté en avril avec la phase terrain de cartographie des habitats naturels et inventaires naturalistes, sur l'ensemble des parcelles maîtrisées par le Conservatoire ou le Conseil départemental, soit 91 hectares. Il concerne les sites Conservatoire du Moulin Rouge, Moulin d'Anvault, Moulin Haton, Moulin Saint-Laurent et Chambraille.

56 habitats naturels ont été recensés, les boisements prédominent avec 67 hectares soit 74% du site. La Saulaie marécageuse représente 17,12 hectares soit 18,8 % du site et l'Aulnaie marécageuse méso-eutrophe représente 10,62 hectares soit 12% du site. Les milieux ouverts prairiaux humides ou mésophiles représentent quant à eux 11,06 hectares soit 12% du site.

L'évaluation du précédent plan de gestion et l'élaboration du nouveau plan de gestion se poursuivront en 2026.



### b : Animation territoriale

Fin décembre 2025, deux parcelles de boisement humide ont été acquises sur le Moulin Rouge pour une surface totale de 0,51 hectare. En outre, une parcelle de 0,42 hectare devrait être acquise début 2026 sur le Moulin Saint-Laurent.

En 2025 plusieurs propriétaires ont contacté directement le Conservatoire ou ont été contactés par le Conservatoire dans le cadre de l'animation territoriale menée sur la vallée. Ainsi trois propriétaires sont intéressés pour vendre au Conservatoire leurs parcelles principalement en boisement humide. Les acquisitions d'une surface totale d'1,17 hectare se feront dans l'année 2026 et viendront compléter le site de Chambrailles. Elles sont situées sur les ZNIEFF 1 « Prairies et pelouses de la vallée de l'Aigre entre le moulin de Charray et Saint-Calais » et dans la ZSC « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun ».

### c : Suivi des actions de gestion :

- Le broyage par moitié de la roselière a été réalisé par l'entreprise Cirade environnement.
- Désormais, le Conseil départemental est maître d'ouvrage pour les entretiens de sentiers présents sur l'ENS.

### d : Actions de valorisation sur l'ENS :

- Une animation a été programmée cette année sur l'ENS permettant la sensibilisation de **9 personnes**.

Cette sortie, animée par la Conservatrice bénévole, a eu lieu le 13 juillet et avait pour thématique la faune et la flore de la vallée

## ► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE MEZIERES-ECLUZELLES CHARPONT

Localisé au sud-est de Dreux, sur les communes de Mézières-en-Drouais, Ecluzelles et Charpont, le site est composé du plus important plan d'eau d'Eure-et-Loir et d'un coteau abritant des pelouses calcicoles. Il est principalement propriété de l'Agglo du Pays de Dreux (110 hectares environ), du Conseil départemental (15 hectares) et de propriétaires privés (70 hectares).



### Les milieux

Les milieux sont composés d'un étang de 110 hectares et de pelouses calcicoles thermophiles et fruticées calcicoles.

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été approuvé en Conseil scientifique le 13 septembre 2021 puis validé en Conseil d'administration le 16 octobre 2021.

### PROTEGER

Suite à la réunion pour les propriétaires organisée en 2019, des opportunités d'acquisition se sont présentées. Ce sont ainsi 1,27 hectare qui ont été acquis en 2020 et 4,34 hectares acquis le 9/12/2021.

Il est à noter que ces acquisitions permettent en partie de faire la jonction entre des parcelles appartenant déjà aux collectivités et donc faciliter la mise en œuvre d'une gestion pertinente de ces pelouses sèches calcicoles.

Par ailleurs, ces négociations avec des propriétaires privés ont ouvert à des acquisitions de sites à fort enjeu de biodiversité sur d'autres coteaux calcaires de Charpont (voir dans la partie sites préservés de ce bilan).

### GÉRER

Le Conservatoire poursuit son accompagnement à travers le suivi du pâturage ovin, de l'intégrité des clôtures et du réapprovisionnement en eau des cuves. Une convention entre le département et la commune de Mézières-en-Drouais a été évoquée et validée en réunion avec Monsieur le Maire. Cette convention assurera une meilleure réactivité quant au remplissage. 60 moutons ont pâturé les 4 hectares d'un seul tenant avec un chargement progressif de 25 moutons en octobre et 60 à partir de fin novembre 2025. Ce partenariat avec Caninature vise à se poursuivre en adaptant les périodes et zonages de pâturage ainsi qu'en résolvant la problématique d'accès et de remplissage des cuves assuré en régie pour le moment.

En fin d'année 2025, des actions d'entretien de pelouses par broyage et d'entretien de layons ont été menées par le département. Ces espaces seront suivis afin de juger du besoin d'entretien sur les années suivantes. Les marchés concernant les parcelles Conservatoire du coteau ayant été retardés, aucune intervention n'a été lancée au courant de l'année.

<b>CONNAITRE</b>	Intérêt fort de l'étang pour les oiseaux avec 20 espèces patrimoniales dont le Héron bihoreau nicheur. Pelouses calcicoles abritant 10 espèces patrimoniales dont l'Ophrys frelon et la Céphalanthère à grandes feuilles, protégées régionales.
<b>PROTEGER</b>	Propriétés du Conseil départemental, de l'Agglo du Pays de Dreux et du Conservatoire 5,61 ha maîtrisés par le Conservatoire et animation foncière toujours en cours
<b>GÉRER</b>	Plan de gestion finalisé (2021 – 2030)
<b>VALORISER</b>	Dans le cadre de la convention avec le département, le Conservatoire propose une animation par an sur les coteaux.
<b>ATOUS</b>	Forte implication de l'Agglo du Pays de Dreux. Site très fréquenté au niveau du plan d'eau, potentiel de valorisation. Site inscrit dans le réseau de sites des pelouses du Drouais.

Les parcelles conservatoires ont été utilisées comme support de prélèvement de plants sauvages pour l'animation plantation de haie dans le parc de l'entreprise Andros en partenariat avec le conservatoire.



Arrivée et guidage des moutons jusqu'au coteau le 1<sup>er</sup> octobre 2025



Suivi du pâturage : consommation partielle de la végétation – 24 novembre 2025



Suivi du pâturage : consommation totale de la végétation herbacée -  
29 janvier 2026

## VALORISER

**L'ENS de Mézières - Ecluzelles – Charpont a été le support de 2 animations en prestation de l'office de tourisme en 2025 :**

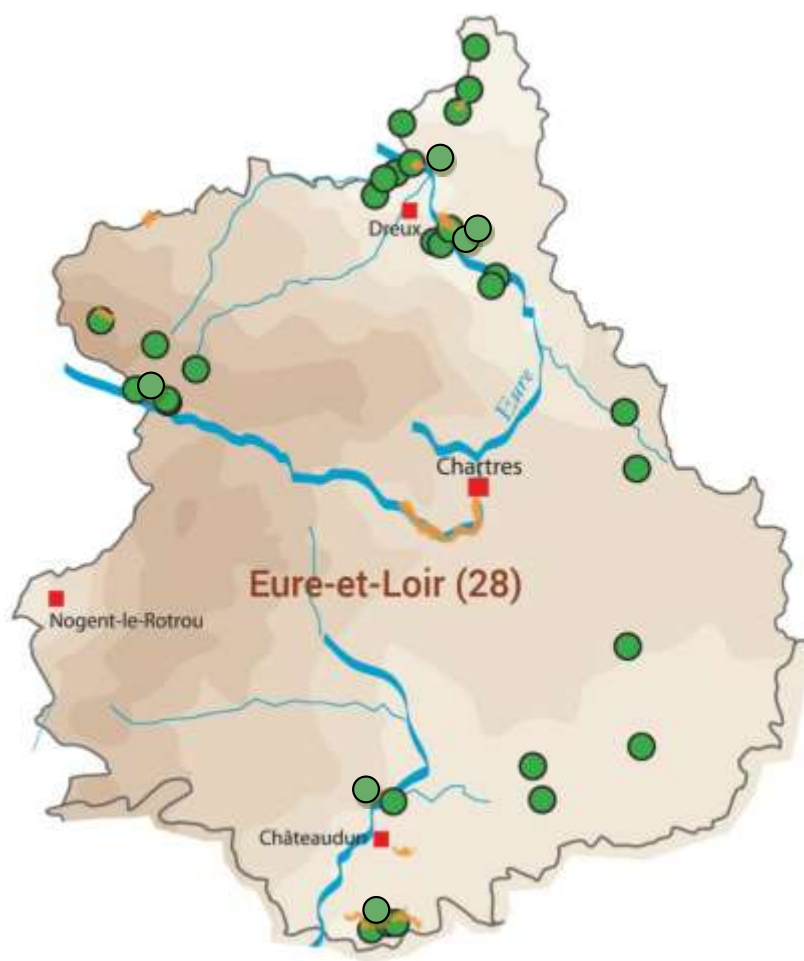
- « Les orchidées du coteau » a permis de sensibiliser 13 personnes le 7 juin.
- « Les papillons, criquets et sauterelles à la loupe » a permis de sensibiliser 16 personnes le 19 juillet.



Animation « Les papillons, criquets et sauterelles à la loupe » du 19 juillet 2025

### Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir

Le réseau est actuellement composé de 40 sites préservés (niveau 1) sur une surface d'environ 360 hectares.



## Evolution du réseau de sites préservés

### 2025, encore une belle année !

Sur les 360 hectares maîtrisés au 1er janvier 2026, 147 hectares sont en propriété propre du conservatoire soit environ 41 % de la surface préservés en Eure-et-Loir.

Neuf sites Conservatoire ont vu leur surface augmenter pour un total départemental de 14 hectares durant l'année 2025. Cela démontre la mise en œuvre du « **Chaque mètre carré compte** », objectif clairement affiché par le Conservatoire depuis quelques années afin de répondre à la perte massive de biodiversité. Les acquisitions vont se poursuivre sur l'année 2026 avec des parcelles programmées en 2025 et de nouvelles extensions suite à l'animation foncière 2026.

Des opportunités se sont présentées au cours de l'année 2023 et la mise en œuvre du Fonds vert a permis une réactivité importante bénéficiant à la préservation d'espaces à forts enjeux en Eure-et-Loir. **En un an, ce sont ainsi 56 hectares qui viennent s'ajouter aux propriétés du Conservatoire.** Ces acquisitions se feront en décembre 2023 et durant le premier trimestre 2024. Une telle évolution n'a jamais été observée en Eure-et-Loir depuis la création du Conservatoire.

## Animation territoriale

Au cours de l'année, dans le cadre de son objectif d'animation du territoire eurélien, les animateurs territoriaux du Conservatoire sont amenés à organiser des réunions ou sont sollicités ou invités à participer à des réunions.

**Sur l'année 2025, ce sont ainsi 125 réunions ou échanges auxquelles le conservatoire a participé ou a été représenté soit environ 10 événements par mois.**

Plus précisément, il s'agit de :

- 60 réunions ou échanges liées à des projets de protection et relationnel avec les acteurs locaux, notamment en lien avec l'animation foncière sur divers secteurs
- 17 réunions ou échanges avec les partenaires financiers, notamment dans le cadre de renouvellement de Conventions pluriannuelles d'objectifs avec Chartres métropole, l'Agglo du Pays de Dreux et Eau de Paris
- 34 réunions ou échanges avec les partenaires techniques
- 5 représentations officielles dans des instances et commission
- 32 réunions ou échanges liées à la mise en œuvre du plan mares

**Il est à noter que le Conservatoire est particulièrement sollicité en tant que personne publique associée dans le cadre de la révision ou de la réalisation de plan locaux d'urbanisme.** Il n'est pas possible de participer à l'ensemble des réunions de ce type. L'intervention se limite à une analyse sur les territoires présentant peu ou pas d'enjeu de biodiversité. **Par contre, la participation est active sur les communes ou EPIC sur lesquels les enjeux sont forts.**

Parallèlement à ces réunions auxquelles l'équipe salariée participe, le Conservatoire est membre de divers comités liés notamment aux communautés de communes ou à la Safer (comité technique). Le délégué départemental ou des adhérents représentent le Conservatoire dans ces instances dont les sujets sont suivis en parallèle par l'équipe salariée.

Dans le cadre des missions d'animation territoriale, le Conservatoire a participé à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées. En lien avec la DREAL et la DDT d'Eure-et-Loir, une réflexion est en cours pour la mise en place de protection réglementaire sur les sites euréliens et plus globalement sur les sites préservés par le Conservatoire en région Centre-Val de Loire. Un état des lieux a été mené et des propositions ont été faites afin de proposer un type de protection en fonction du contexte de chaque site. Cette démarche devrait se mettre en place dans les années à venir notamment sur les sites en propriété du Conservatoire.

Sites niveau 1 – Maîtrise d’ouvrage Cen	Communes	Superficie (ha)	Evolution 2023
Vallée des Cailles (La)	Boncourt	24,3690	=
Côte de Montreuil (La)	Montreuil	11,4290	
Côte de Boncourt (La)	Oulins	6,1300	
Côte de Nantilly (La)	La Chaussée d'Ivry	1,9437	
Fort Harrouard (Le)	Sorel-Moussel	10,5830	
Pelouses de Dreux (Les) (3 sites)	Dreux	42,0232	
Côte de la Noë Robert (La)	Ecluzelles, Charpont, Mézières-en-Drouais	6,3006	
Côtes de Vaux Piras (Les)	Charpont	5,1548	
Côtes des Héros (Les)	Charpont	8,4678	
Côtes au prieur	Charpont	3,3548	
Les Larris	Ouerre	0,5720	
Jardin d'Amour	Ouerre	0,1202	
Pelouses d'Abondant (Les) (3 sites)	Abondant	14,3992	
Bois de Gilles Fosse	Chaudon	4,4380	
Côte du Bois de Ruffin (La)	Bréchamps	8,4998	
Étang de la Benette (L')	Senonches, La Puisaye	14,046	
Étang de l'Isle (L')	Senonches	4,7161	
Tourbière des Froux (La)	Manou	8,5155	
Haute Brosse (La)	Fontaine-Simon	3,8485	
Robichonneries (Les)	Manou	2,0905	
Fourneau (Le)	Manou	9,8657	
Prairie et mares des Mousseuses (Les)	Ferté-Vidame	4,2156	
Grands Marais (Les)	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau	10,8341	
Pelouse de Bonville (La)	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	1,023	
Michellerie (La)	Prasville	30,2291	
Butte Montmarthe (La)	Tillay-le-Péneux	4,9710	
Gas de Pendloup (Le)	Cormainville	0,9999	
Moronville	Courbehaye	33,9153	
Marais (Les)	Donnemain-Saint-Mamès	16,4515	
Moulin d'Ecublanc (Le)	Donnemain-Saint-Mamès	7,3404	
Croc-Marbot (Le)	Marboué	1,4016	
Moulin Rouge (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	29,3953	
Moulin Haton (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	8,1953	
Moulin d'Anvault (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	0,3080	
Moulin de Saint-Laurent	Cloyes-les-Trois-Rivières	1,1143	
Chambraille	Cloyes-les-Trois-Rivières	23,5028	
<b>40 sites</b>	<b>28 communes</b>	<b>360,3244</b>	

: nouveaux sites 2025

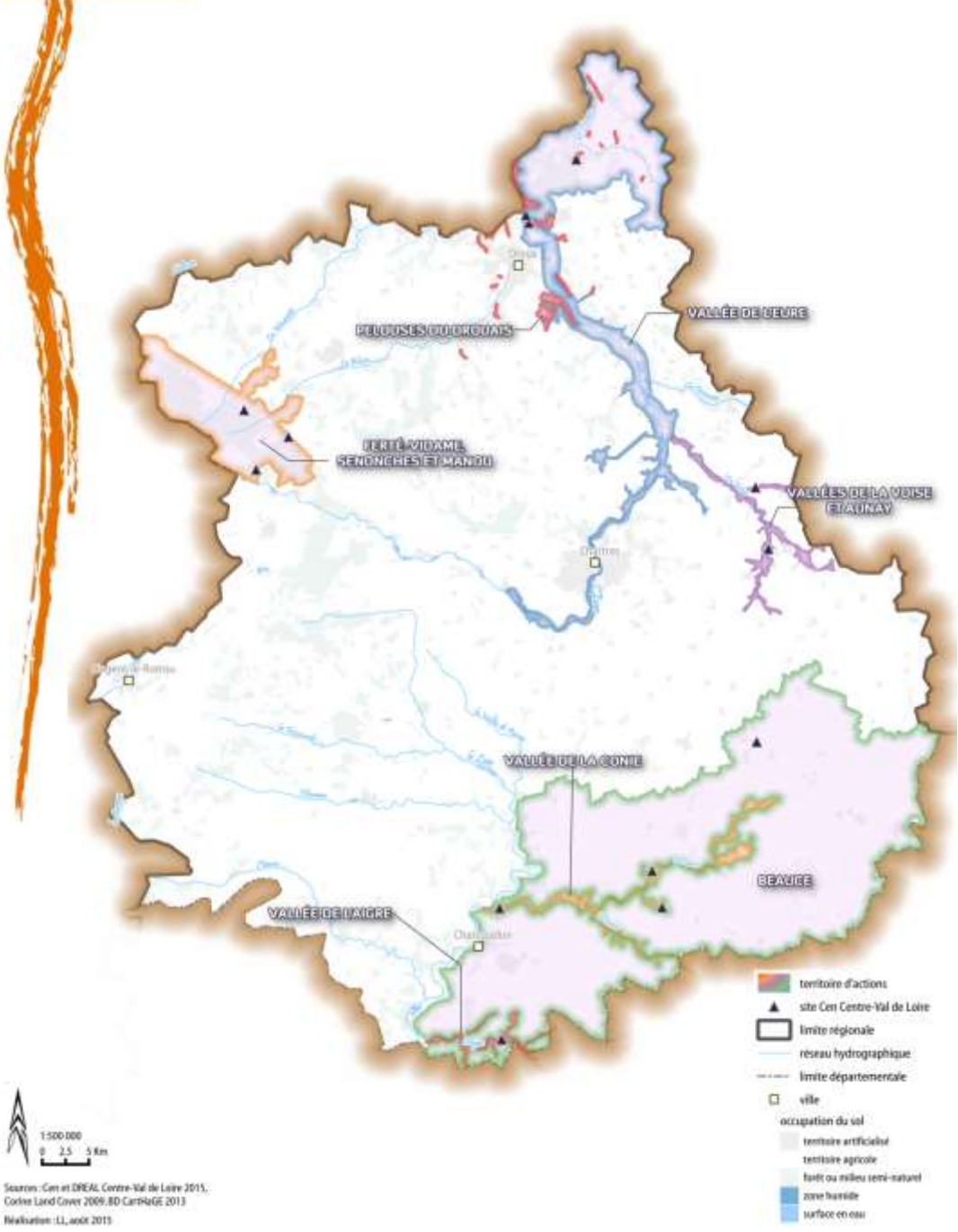
: site en extension

<b>Site niveau 2 – Assistance du Cen</b>	<b>Communes</b>	<b>Superficie (ha)</b>
Aérodrome de Châteaudun (La)	Châteaudun, Villemaury	86,562
Pelouses et prairies d'Eau de Paris	Montreuil	53,77
Sources de la Vigne (site Eau de Paris)	Rueil-la-Gadelière	150
Parcelles du site Andros	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	34,39
ENS de la Vallée de l'Eure	Chartres, Luisant, Le Coudray, Barjouville, Fontenay-sur-Eure, Nogent-sur-Eure, Saint-Georges-sur-Eure, Morancez, Thivars et Chartres métropole	210,21
ENS de Mézières - Ecluzelles	Charpont, Mézières-en-Drouais, Ecluzelles	170
ENS de la Vallée de l'Aigre	Cloyes-les-trois-rivières	81,91
ENS de la Ferté-Vidame	La Ferté-Vidame	77,63
<b>8 sites</b>	<b>20 communes</b>	<b>830,0820</b>

<b>TOTAL : 48 Sites</b>	<b>43 Communes</b>	<b>1 190,4 hectares</b>
-------------------------	--------------------	-------------------------



CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2015 - 2020  
DU CEN CENTRE - VAL DE LOIRE  
**TERRITOIRES D'ACTIONS, EURE-ET-LOIR**



# Sites de niveau 1 : sites en maîtrise foncière et d'usage

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Pelouses du Drouais

La Vallée des Cailles, Commune de Boncourt

Conservateurs bénévoles : Caroline Kress



La Vallée des Cailles, située à 15 km au nord de Dreux, en bordure de la forêt Domaniale et classée Réserve Naturelle Régionale, est un ensemble remarquable de pelouses calcaires sur sols secs à très secs, entrecoupées de boisements et fourrés.

### Les milieux

Mosaïque de pelouses calcicoles sèches et de boisements à Chênes et Hêtre, ponctuée de fruticées à Cornouillers sanguins, Aubépines et Prunelliers. Quelques plantations de pins sylvestres et des cultures de colza et de blé en fond de vallon.



Vue sur la vallée depuis les pelouses calcicoles de la réserve  
Cen Centre / S. Garbar

### CONNAITRE

Le nouveau plan de gestion a été finalisé en 2025, il a été validé en comité consultatif de gestion le 23 mai 2025, le 31 août 2025 par le Conseil d'administration du Conservatoire et le 4 septembre 2025 par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, en charge de la validation finale des plans de gestion des Réserves Naturelles Régionales.

1451 espèces sont connues sur le site, soit 70 espèces de champignons, 494 espèces floristiques et 887 espèces faunistiques.

### PROTEGER

Le comité consultatif de gestion, dont la composition, les missions et les modalités de fonctionnement sont fixées par le Président du Conseil régional, a pour rôle d'examiner tout sujet relatif au fonctionnement de la Réserve Naturelle Régionale, à sa gestion et aux conditions d'application des mesures de protection prévues à l'article 4 de l'arrêté de classement. Chaque année, sur la base du cadre défini par le plan de gestion, une réunion du comité



Cen Centre / S. Garbar

<b>CONNAITRE</b>	<p>Ce site est situé à l'extrémité nord du département.</p> <p>Classé en Réserve Naturelle Régionale il est très riche d'un point floristique et faunistique. Il est composé majoritairement de pelouses calcicoles thermophiles, ourlets calcicoles, chénaies-charmaies et hêtraies calcicoles. 494 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 57 patrimoniales. 8 espèces végétales protégées au niveau régional : comme le Limodore à feuilles avortées, l'Epipactis pourpre-noirâtre, l'Anémone pulsatile et l'Ophrys bourdon. 70 champignons dont 11 patrimonial comme l'Amanite ovoïde. 107 bryophytes dont 17 patrimoniales. 887 espèces faunistiques ont été recensées dont 55 patrimoniales comme l'Erastrie noirâtre, l'Hypénode de la Callune et le Léopard des souches.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Réserve Naturelle Régionale depuis 2013. Parcelles en propriété communale et propriété du Conservatoire.</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Plan de gestion en cours pour la période 2025-2039.</p>

consultatif de gestion est organisée afin de présenter le bilan des actions réalisées et les orientations à prévoir pour l'année suivante :

- opérations de gestion : la nature, leur qualité et leur coût...
- sensibilisation pédagogique : nombre de personnes ayant fréquenté les animations grand public et scolaires, type de public concernés...
- suivis scientifiques accomplis sur l'année mesurant la qualité des opérations techniques mises en œuvre (restauration, entretien des pelouses...)
- études scientifiques mises en place pour améliorer la connaissance sur les écosystèmes et les espèces.

En 2025, le comité s'est réuni en salle pour examiner le projet de plan de gestion puis sur le terrain le 23 mai.



Comité de suivi du 27 mai – Photo : Cen CVL / B. Allard

Les secteurs en propriété communale (21,43 hectares) sont intégrés à la réserve naturelle régionale. Le Conservatoire d'espaces naturels est propriétaire de 2,94 hectares qui viennent compléter les propriétés communales.

Une réflexion plus large est en cours pour la création d'une Réserve naturelle régionale polynucléée qui engloberait d'autres sites de pelouses sèches calcicoles préservés sur le secteur Drouais.

## GÉRER

Cette action inclut l'ensemble du temps prévu pour le Garde animateur en charge de la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée des Cailles pour ses actions sur le site.

Une surveillance courante du site a été effectuée tout au long de l'année, dans le cadre du respect des travaux demandés, de l'entretien et la mise en sécurité du sentier et du respect de la réglementation « Réserve naturelle ».

Un débroussaillage préalable à l'installation des filets mobiles a été réalisé en régie le 13 mai permettant l'installation des filets, du bac à eau et du système électrique, toujours en régie. La mise au pré a été effectuée le 17 mai à l'occasion de la deuxième transhumance.



Débroussaillage en régie le 15 mai (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



Mise en place des filets mobiles et du bac à eau le 13 mai (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Le 4 juillet, lors du démontage du matériel, le Conservatoire a constaté le vol de la cuve à eau. Une plainte a été déposée auprès de la brigade de gendarmerie d'Anet.

L'entretien des pelouses en mode bisannuel a été réalisé en fin d'année par l'entreprise Cirade environnement. Les lisières ont également été broyées pour lutter contre la progression des accrus ligneux et des ronces.

Le sentier a bénéficié d'un entretien en régie le 24 juin.



Entretien du sentier le 24 juin (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

Coût d'investissement : **8 820 € TTC**

## VALORISER

### Animations publiques :

Cette année, et pour la deuxième fois, le grand public a accompagné le troupeau de brebis jusqu'à la Réserve naturelle lors d'une transhumance au départ du lavoir du Mottey le samedi 17 mai à 10 heures. Cette transhumance a été organisée par le Conservatoire dans le cadre de la Fête de la Nature en partenariat avec l'association Vivre à Boncourt. L'association Vivre à Boncourt a proposé un point de restauration au retour des marcheurs. le Conservatoire a quant à lui proposé un atelier de conception de moutons pour les plus jeunes.

Une animation qui a été un grand succès pour une première puisqu'une centaine de personnes a fait le déplacement !

Fort de ce nouveau succès, la transhumance est reconduite pour une troisième édition, toujours en partenariat avec l'association Vivre à Boncourt.



Cet événement a rassemblé **100 personnes**.

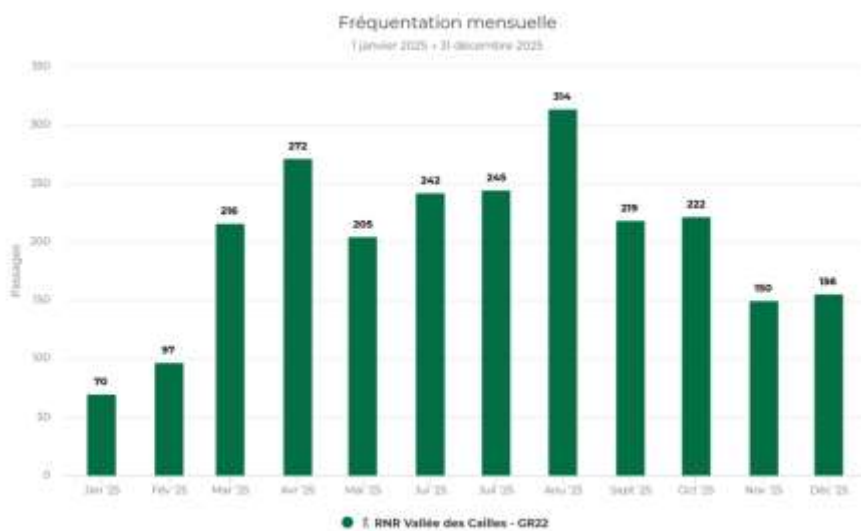
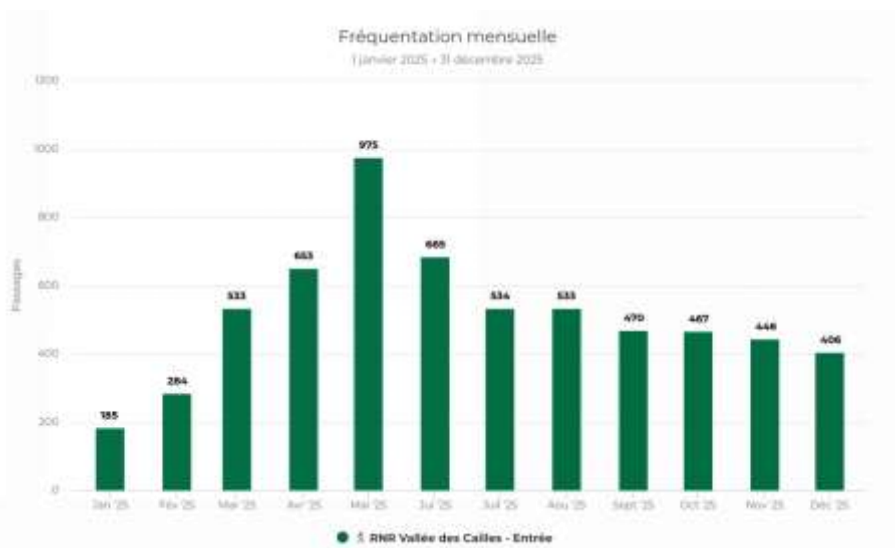


Transhumance du 17 mai (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

### Fréquentation du public :

Deux éco-compteurs ont été disposés sur le site en décembre 2017.

- ▶ Le compteur situé à l'entrée de la réserve a totalisé 6 171 passages (contre 5 423 en 2024).
- ▶ Le compteur situé au bord du GR22 a totalisé 2 408 (contre 2 046 en 2024).



#### Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/Especes-game/28-Fiche-parcours-RNR-Vall%C3%A9e-des-Cailles/>

Soit en version geocaching (12 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC97NWZ>

#### Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.

#### Information du public :

Des panneaux pédagogiques ont été installés en 2023 permettant au grand public de découvrir les richesses du site en toute autonomie.



#### Plaquette touristique :

La nouvelle plaquette touristique éditée en 2023 a été diffusée lors des bourses touristiques et les animations nature.

Cette année, elle a été diffusée à **200 exemplaires**.

#### Sur la toile :

- [https://actu.fr/centre-val-de-loire/boncourt\\_28050/participez-a-la-deuxieme-transhumance-des-moutons-en-eure-et-loir-dans-un-cadre-unique-ce-samedi\\_62649761.html](https://actu.fr/centre-val-de-loire/boncourt_28050/participez-a-la-deuxieme-transhumance-des-moutons-en-eure-et-loir-dans-un-cadre-unique-ce-samedi_62649761.html)
- <https://www.jagispourlanature.org/activite/transhumance-boncourtoise-les-moutons-en-quete-de-la-vallee-des-cailles>
- <https://www.lechorepublicain.fr/loisirs/agenda-sorties/evenement/315222>
- <https://www.intensite.net/a-boncourt-les-montons-regagnent-la-vallee-des-cailles-et-ses-orchidees>
- <https://www.dreux-agglomeration.fr/evenement/transhumance-des-moutons-a-boncourt/>

## La Côte de Montreuil, Commune de Montreuil

Conservateur bénévole : Michel Joly

Le coteau calcaire de Montreuil s'étend sur environ 11 hectares en rive droite de l'Eure sur la commune de Montreuil, au nord du département d'Eure-et-Loir. Exposées plein sud, les pelouses calcaires qu'il recèle sont bordées en contrebas par la zone d'habitations et au sommet par la forêt domaniale de Dreux.

### Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur les pelouses calcaires mésophiles à xérophiles (sèches à très sèches) qui, en l'absence d'intervention humaine, se ferment naturellement par le développement de bosquets arbustifs à Prunelliers. La gestion conservatoire consiste alors à entretenir régulièrement les pelouses par la fauche et à broyer une partie des arbustes afin de maintenir le milieu ouvert.



Vue sur le village de Montreuil, depuis les pelouses calcaïques  
Cen CVL / S. Garbar

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé fin 2022 par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Conservatoire. Il est mutualisé avec le site des Pelouses et prairies d'Eau de Paris.

### PROTEGER

Plusieurs parcelles de pelouses appartenant à des propriétaires privés méritent également d'être préservées. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant encore des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.

### GÉRER

Un broyage ras de la végétation a été réalisé sur le secteur restauré en 2022 par abattage des résineux. Certaines zones en fruticées ont également été restaurées pour augmenter la surface en pelouse sèche. Les travaux ont été réalisés du mois de novembre à décembre par l'entreprise Au cœur de l'arbre.

Une mise en sécurité de la sente longeant la parcelle AD9 a dû être effectuée en régie le 27 novembre par un bûcheronnage de deux arbres tombés.

Coût d'investissement : **9 600 € TTC**

<b>CONNAITRE</b>	Les pelouses accueillent des espèces animales et végétales typiques, souvent méridionales, trouvant là des conditions favorables, non loin de leur limite septentrionale de répartition, comme la Coronelle lisse, le Lézard des souches ou la Mante religieuse et des plantes comme l'Anémone pulsatille, l'Epipactis pourpre noirâtre ou la Koelérie du Valais.
<b>PROTEGER</b>	Le Conservatoire s'est progressivement porté acquéreur des parcelles jugées intéressantes, pour une superficie atteignant actuellement environ 11 hectares.
<b>GÉRER</b>	La gestion est assurée par une fauche annuelle tournant sur les parcelles Conservatoire, avec ramassage des résidus de fauche et mise en andain en bordure de site.  Plan de gestion global avec les Pelouses et prairies d'Eau de Paris, finalisé et pour la période 2022-2036.
<b>VALORISER</b>	1 à 2 visites encadrées par an, le long du GR escarpé et du sentier forestier qui permet de faire le tour des pelouses.
<b>ATOUPS</b>	Potentiel important d'extension de la zone préservée.



Suivi des travaux de broyage ras les 19 novembre et 18 décembre (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



Avant/après mise en sécurité du sentier le 27 novembre (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

## VALORISER

### Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais on peut le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire sont des handicaps à l'aménagement.

## Les pelouses d'Abondant, Commune d'Abondant

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir

Le site des pelouses d'Abondant est situé à l'extrémité sud de la zone Natura 2000 de la Côte de Montreuil.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



### CONNAÎTRE

Le premier plan de gestion a été validé fin 2022 par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Conservatoire.

### PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 a été poursuivie sur les pelouses d'Abondant à destination des principaux propriétaires en partenariat avec la commune d'Abondant. Le site a bénéficié d'une extension par l'acquisition de quatre parcelles pour une surface totale de 1,1490 hectare. Une convention d'usage est en cours avec un propriétaire privé pour une parcelle.

<b>CONNAÎTRE</b>	<p>Seul site de pelouses sèches calcicoles accueillant l'Azuré du serpolet, papillon protégé au niveau national, est présent.</p> <p>L'enjeu de préservation des pelouses est donc majeur pour ce secteur. 240 espèces de plantes vasculaires ont été recensées dont 14 patrimoniales. Trois espèces compte parmi les espèces protégées en région Centre-Val de Loire (Orchis pyramidal, Ophrys bourdon et Céphalanthère à grandes feuilles) et une espèce protégée à l'échelle nationale : l'Alisier de Fontainebleau. 187 espèces faunistiques ont été contactées, notamment de nombreuses espèces d'insectes : 29 orthoptères, 44 lépidoptères rhopalocères, 26 lépidoptères hétérocères, 20 hémiptères, 19 coléoptères, 21 hyménoptères et 15 diptères. L'enjeu entomologique est donc très fort sur ce site.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Maîtrise foncière : 1,3020 ha Maîtrise d'usage : 22,2265 ha</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Plan de gestion finalisé 2022-2036.</p>

## Les Côtes de Boncourt, Commune d'Oulins

Conservateur bénévole : Pierre Bresson

Le site des Côtes de Boncourt est situé au nord de l'Eure-et-Loir à proximité de la Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



<b>CONNAITRE</b>	Ce site s'inscrit dans l'ensemble des coteaux calcaires de la vallée de la Vesgre. Il est composé de pelouses calcicoles thermophiles et de boisements en chênaie-charmaie ou pinèdes. 173 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 20 patrimoniales.
<b>PROTEGER</b>	Bail emphytéotique de 40 ans avec la commune d'Oulins pour une surface totale de 6,16 ha
<b>GÉRER</b>	La gestion du site sera effectuée par pâturage ovin en partenariat avec un éleveur local. Plan de gestion en cours pour la période 2017-2026.
<b>VALORISER</b>	Au moins une visite encadrée par an. Un itinéraire de découverte est prévu dans le plan de gestion avec de forts enjeux pédagogiques.
<b>ATOUTS</b>	Forte implication de la commune. Site inscrit dans le réseau de sites des pelouses du Drouais.

### CONNAITRE

Le plan de gestion de ce site a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

### PROTEGER

Un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans été signée le 30 octobre 2015 avec la commune pour une superficie totale de 6,16 hectares.

Le site est désormais doté d'un Conservateur bénévole : Pierre Bresson.

Celui-ci a par ailleurs débuté des écoutes chiroptérologiques permettant d'identifier de nouvelles espèces de chauves-souris pour le site.

### GÉRER

Le pâturage ovin, action phare du plan de gestion n'a toujours pas été mis en œuvre cette année.

Un point sera fait prochainement avec l'éleveur pour savoir s'il souhaite poursuivre la démarche. En effet, à plusieurs reprises, le pâturage n'a pas pu être mis en œuvre du fait d'indisponibilités de l'éleveur.

Coût d'investissement : Ø

### VALORISER

#### Animations publiques :

L'animation sur le thème des orchidées prévue le 14 mai a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes.

## La Côte de Nantilly, Commune de la Chaussée d'Ivry et Guainville

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir

Le site de la Côte de Nantilly est situé sur deux des communes les plus au nord de l'Eure-et-Loir.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



<b>CONNAITRE</b>	<p>Ce site est composé d'une zone de pelouses sèches calcicoles de plus de 3 kilomètres de long et d'une vingtaine d'hectares. Il abrite plus de 15 espèces déterminantes ZNIEFF dont 2 protégées régionales : l'Anémone pulsatile et l'Orchis pyramidale.</p> <p>Outre son intérêt floristique et écologique marqué, la zone présente un intérêt paysager certain de par sa taille et sa position.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Acquisitions de 1,2170 ha</p>

### PROTEGER

L'animation foncière s'est poursuivie sur la Côte de Nantilly en partenariat avec la commune de la Chaussée d'Ivry et la SAFER. Une parcelle d'une surface de 0,7267 hectare a été acquise en 2025.

La démarche concernant les biens vacants sans maître a abouti en 2021. Cette opération menée avec la Safer et financée par la commune a permis à cette dernière d'appréhender plusieurs parcelles. Elles devaient être confiées en gestion au Conservatoire à travers un bail emphytéotique.

Enfin, La commune a prévu l'acquisition de la parcelle intégrant le coteau et appartenant au Golf de la Chaussée d'Ivry. La partie présentant des enjeux forts en termes de biodiversité devrait être intégrée au bail emphytéotique. Cette opération nécessite un découpage préalable de la parcelle.

### VALORISER

#### Animations publiques :

La sortie « Les orchidées de Nantilly » a été annulée faute d'inscrits

## Fort Harrouard, Commune de Sorel-Moussel

Conservateur bénévole : Néant

Le site de Fort Harrouard est propriété du Ministère de la Culture. Il est situé sur un éperon surplombant la vallée de l'Eure.

Ce site présente par ailleurs un enjeu préhistorique très important.

### Les milieux

Le milieu est composé de pelouses sèches et ourlets calcicoles sur le coteau et d'une prairie sur le plateau.



<b>CONNAITRE</b>	<p>Ce site est situé à l'extrémité nord de la zone Natura 2000 de la Côte de Montreuil.</p> <p>Site d'intérêt archéologique, il est en outre riche d'un point de vue écologique. Il est composé majoritairement de pelouses calcicoles thermophiles et d'ourlets calcicoles. 195 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 18 patrimoniales. 4 espèces végétales protégées au niveau régional : le Géranium sanguin, l'Epipactis pourpre-noirâtre, l'Anémone pulsatille et l'Ophrys frelon. 93 espèces faunistiques ont été recensées dont 11 patrimoniales comme l'Ephippigère des vignes et la Zygène du Sainfoin.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Convention d'usage de 10 ans signée le 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour une surface de 10,5830 ha.</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Plan de gestion en cours 2020-2034.</p>

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en 2021.

### PROTEGER

Le site fait l'objet d'une convention d'usage d'une durée de 10 ans signée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur les propriétés du Ministère de la Culture sur une surface de 10,58 hectares.

Parallèlement à cette signature, une démarche d'animation foncière a été engagée avec les propriétaires privés des quatre parcelles de pelouses voisines afin de tenter de mettre en œuvre un projet de préservation coordonnée à l'échelle du site. Les pelouses sèches calcicoles en propriété privées représentent une surface d'environ 2,7 hectares.

Le propriétaire rencontré n'a pas été relancé au sujet de la signature d'une convention avec le Conservatoire. Des contacts sont en cours avec des notaires pour les trois autres parcelles faisant l'objet d'une succession.

## **GERER**

Dans l'attente des financements du projet de clôture, la prairie du plateau est entretenue par l'ONF via un broyage mécanique. L'accompagnement du Conservatoire se poursuit avec les services de l'état et d'archéologie même si le dossier peine à avancer. Le but est de poursuivre durablement l'activité de pâturage initiée avec l'éleveuse ovine Sabine Helers (caninature). Des choix techniques ont été sélectionnés et seront validés en concertation afin de prendre en compte les différents enjeux du site.

## **VALORISER**

La circulation sur le site est interdite au public à l'exception d'une animation encadrée par le Conservatoire. Elle a eu lieu le 24 mai et a sensibilisé 15 personnes sur le thème de la flore des coteaux.

## Pelouses de Dreux, Commune de Dreux

Conservateur bénévole : Néant

Le site des pelouses de Dreux se répartit sur trois secteurs : la Côte du Bois des Buissons (ou pelouses de la Petite Côte), la Côte à Bertagnol et la Vallée Vaubreu. Il s'agit de propriétés communales de la ville de Dreux.

### Les milieux

Le milieu est composé de mosaïques de pelouses sèches calcicoles, landes à Genévrier sur le coteau, de boisement de hêtraies calcicoles et de prairies en bordure de l'Avre.



<b>CONNAITRE</b>	<p>Ce site est intégré au site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il est aussi intégré dans des ZNIEFF de type 1.</p> <p>Il est composé majoritairement de pelouses calcicoles thermophiles et d'ourlets calcicoles. 129 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 19 patrimoniales. 5 espèces végétales protégées au niveau régional comme la Gentiannelle d'Allemagne, l'Epipactis pourpre-noirâtre et l'Anémone pulsatile. 93 espèces faunistiques ont été recensées dont 11 patrimoniales comme l'Ephippigère des vignes et l'Argus frêle.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Convention d'usage de 15 ans signée le 9 janvier 2019 pour une surface de 42,0232 ha.</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Plan de gestion en cours 2020-2034.</p>

### CONNAITRE

Le premier plan de gestion concernant le Pont Hoddé et la Côte du Bois des Buissons a été validé en août 2020.

### PROTEGER

Ce site fait l'objet d'une convention d'usage d'une durée de 15 ans signée avec la ville de Dreux pour une surface de 42 hectares.

Le secteur nord de la Côte du Bois des Buissons et le site de Sous-Roule identifié dans l'étude d'état de conservation des pelouses sèches du Drouais ont fait l'objet d'une animation foncière par envoi de courrier aux 63 propriétaires en fin d'année 2025. Certains propriétaires ont validé la vente de leurs parcelles au Conservatoire. Elles devraient être acquises en 2026.

### GÉRER

La mise au pré des chèvres angora de la ferme La Bouquetière s'est faite durant le mois de juin. Le Conservatoire se charge toujours de la gestion de l'eau grâce à une cuve mobile.

Cette année, le pâturage s'est déroulé en une seule période. A partir du mois de juillet, les chèvres ont pâturé sur l'ensemble de l'espace par l'ouverture du portillon intermédiaire.



*Approvisionnement des chèvres en eau (Photo : Cen CVL/S. Garbar)*



*Passage de surveillance en juillet et ouverture du portillon intermédiaire (Photos : Cen CVL/S. Garbar)*

## VALORISER

### Animations publiques :

Le 12 avril, les bénévoles du Conservatoire se sont mobilisés pour tenir un stand lors des Naturalies offrant une plus grande visibilité aux actions menées dans le cadre du partenariat Ville de Dreux - Conservatoire et aux missions de ce dernier dans le drouais.

Pour célébrer l'arrivée des chèvres pour la seconde période de pâturage, une transhumance a été réalisée le 11 juin. **Une cinquantaine** de personnes était présente pour accompagner les chèvres de la ferme La Bouquetière jusqu'au site du Pont Hoddé.

Une balade nature sur la découvertes des libellules et demoiselles a été proposée le 26 juillet. Cette sortie a été suivie par **12 participants**.

Le Conservatoire a proposé une activité de découverte des insectes lors des estivales au domaine de Comteville les 5, 6, 12 et 13 août permettant de sensibiliser **50 adultes et enfants** à leur préservation. Par ailleurs, toujours dans le cadre des estivales, le Conservatoire a proposé une soirée consacrée aux chauves-souris le 13 août qui a rassemblé **8 personnes**.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, une animation a été proposée en partenariat avec la Maison Proximum Saint-Ève sur le thème des oiseaux. Après une petite conférence en salle, les **18 participants** se sont rendus au Parc de la Sablonnière pour poser et entretenir des nichoirs à mésanges.

Le chantier de bénévoles prévu le 11 octobre permettant de bûcheronner du bois de chauffage a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes.

► **En 2024, ce sont 138 personnes qui ont été sensibilisées à la préservation de la biodiversité et du site du Pont Hoddé grâce à ces événements.**



*Transhumance (Photos : Cen CVL/S. Garbar )*



*Nuit de la chauve-souris le 13 août (Photo : Cen CVL/S. Garbar )*



Sortie avec la Maison Proximum Saint-Ève (Photos : Cen CVL/S. Garbar )

#### Animations scolaires :

Dans le cadre de la semaine du développement durable, 14 classes de l'école élémentaire Ferdinand Buisson, soit 196 élèves ont bénéficié d'une animation du Conservatoire pendant une heure sur le thème des oiseaux et la pose de nichoirs à mésanges.



Intervention dans l'école Ferdinand Buisson dans le cadre de la semaine du développement durable (Photos : Cen CVL/S. Garbar )

#### Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site du Pont Hoddé dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/telechargements/Especes-game/28-Fiche-parcours-Pont-Hodd%C3%A9/>

Soit en version geocaching (17 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC984N5>

#### Découverte libre :

Le site du Pont Hoddé est accessible au public grâce à un chemin communal et d'un sentier doté de panneaux pédagogiques depuis 2022.

La Côte du Bois des Buissons est interdite au grand-public.

## Les Pelouses de Charpont, Commune de Charpont

Cet ensemble de sites regroupe trois secteurs de coteaux calcaires : Les Côtes de Vaux Piras, Les Côtes des Héros et Les Côtes au Prieur.

Une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence des parcelles identifiées comme bien vacant sans maître probable sur les secteurs à enjeux. Le Conservatoire a acquis ces parcelles en 2023.

La maîtrise foncière par le Conservatoire d'espaces naturels sur ces trois sites est de 16,9774 hectares.

## Les Côtes de Vaux Piras, Commune de Charpont

Conservatrice bénévole : Emily Glory

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



<b>CONNAITRE</b>	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme l'Anémone pulsatille et l'Oprhys bourdon.
<b>PROTEGER</b>	Propriété du Conservatoire : 5,1548 ha Animation foncière en cours
<b>GERER</b>	Plan de gestion en cours d'élaboration

### CONNAITRE

L'élaboration du premier plan de gestion a débuté en 2025, avec la réalisation d'inventaires naturalistes notamment la flore, les lépidoptères et les orthoptères ainsi que la cartographie des habitats naturels. L'Ascalaphe a été observé, première donnée pour le site et deuxième donnée pour le Drouais. Un inventaire réalisé par un spécialiste des lépidoptères nocturnes a été réalisé en septembre et a permis de recenser 115 espèces. Une tente malaise a également été posée entre avril et juin afin d'inventorier des coléoptères qui ont été récoltés par la conservatrice bénévole puis déterminés par un spécialiste, permettant de recenser 47 espèces.

### PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivie en partenariat avec la commune et la Safer.

La maîtrise foncière par le Conservatoire d'espaces naturels sur ce site est de 5,1548 hectares. Toutes ses acquisitions sont accompagnées financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la Région Centre-Val de Loire via l'Agglo du Pays de Dreux.

En 2025, 1,6883 hectares ont été acquis sur ce secteur pour compléter le site préservé.

En l'état, les parcelles acquises sont toutes attenantes et la maîtrise des secteurs de pelouses à enjeux est quasi complète.

## Les Côtes des Héros, Commune de Charpont

Conservatrice bénévole : Emily Glory

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

De nombreux genévriers sont présents sur ce coteau.



<b>CONNAITRE</b>	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme l'Anémone pulsatile et une très belle population de Gentielle d'Allemagne.
<b>PROTEGER</b>	Propriété du Conservatoire : 8,4678 ha Animation foncière en cours
<b>GERER</b>	Plan de gestion en cours d'élaboration

### CONNAITRE

L'élaboration du premier plan de gestion a débuté en 2025, avec la réalisation d'inventaires naturalistes notamment la flore, les lépidoptères et les orthoptères ainsi que la cartographie des habitats naturels. Le plan de gestion devrait être finalisé en 2026.

### PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivie en partenariat avec la commune et la Safer.

La maîtrise foncière par le Conservatoire d'espaces naturels sur ce site est de 8,4660 hectares. Toutes ses acquisitions sont accompagnées financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la Région Centre-Val de Loire via l'Agglo du Pays de Dreux.

En 2025, 4,5802 hectares ont été acquis sur ce secteur pour compléter le site préservé.

En l'état, les parcelles acquises sont toutes attenantes et la maîtrise foncière du coteau présentant des enjeux forts est quasi complète.

## La Côte de la Noë Robert, Commune de Charpont, Ecluzelles et Mézières en Drouais

Conservatrice bénévole : Emily Glory

Ce site est intégré à l'Espace Naturel Sensible du département d'Eure-et-Loir. Les parcelles acquises par le Conservatoire viennent compléter la maîtrise foncière du Conseil départemental (15 ha environ) et des communes.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



<b>CONNAITRE</b>	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales.
<b>PROTEGER</b>	Propriété du Conservatoire : 6,3006 ha Animation foncière en cours
<b>GÉRER</b>	Plan de gestion en cours 2021-2030. Broyage ras d'1ha de pelouse sèche

### PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivie en partenariat avec la commune par ailleurs propriétaire d'une grande parcelle sur ce secteur à enjeux.

L'animation foncière s'est poursuivie en 2025.

### GERER

Un marché d'entretien par broyage de plusieurs parcelles de pelouses sèches a été ouvert en 2024 et encore en attente de financements.

## Les Côtes au Prieur, Commune de Charpont

Conservatrice bénévole : Emily Glory

Ce site est intégré à l'ensemble des pelouses de Charpont

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la hêtraie calcicole.



<b>CONNAITRE</b>	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite notamment des lépidoptères patrimoniaux comme l'Argus frêle et la Zygène du Sainfoin ainsi que la plante patrimoniale, Séseli des montagnes.
<b>PROTEGER</b>	Propriété du Conservatoire : 3,3548 ha Animation foncière en cours
<b>GERER</b>	Plan de gestion en cours d'élaboration

### CONNAITRE

L'élaboration du premier plan de gestion a débuté en 2025, avec la réalisation d'inventaires naturalistes notamment la flore et la cartographie des habitats naturels. Le recensement des très gros bois a permis de localiser 3 hêtres de plus de 67 cm de diamètre. Le plan de gestion devrait être finalisé en 2026.

### PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivie en partenariat avec la commune et la Safer.

La maîtrise foncière par le Conservatoire d'espaces naturels sur ce site est de 3,3548 hectares. Toutes ses acquisitions sont accompagnées financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la Région Centre-Val de Loire via l'Agglo du Pays de Dreux.

En 2025, 1,6136 hectare ont été acquis sur ce secteur pour compléter le site préservé.

### FORMATION

Plusieurs agents du Conservatoire ont été formés à la grimpe d'arbre et au technique de déplacement en autonomie du 15 au 19 septembre dont plusieurs exercices pratiques ont eu lieu sur le site.



Formation grimpe (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

### Les pelouses de Ouerre, Commune de Ouerre

Le site des pelouses de Ouerre regroupe 3 secteurs présentant des coteaux de pelouses sèches calcicoles : Les Larris, Beauvais et Jardin d'Amour. Ceux-ci sont situés à proximité du site de l'ENS d'Ecluzelles.

Une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence des parcelles identifiées comme bien vacant sans maître probable sur les secteurs à enjeux. La commune s'est portée acquéreur de ces parcelles. Un contrat de gestion devrait être signé avec le Conservatoire pour la préservation de celle-ci.

### Les Larris, Commune de Ouerre

Conservateur bénévole : Néant

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



<b>CONNAITRE</b>	Ce secteur abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme l'Ophrys mouche, la Céphalanthère à grandes fleurs.
<b>PROTEGER</b>	Propriété du Conservatoire : 0,5720 ha Animation foncière en cours

### PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2017 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles en partenariat avec la commune de Ouerre a permis d'acheter les premières parcelles en décembre 2021 pour une surface de 0,5720 hectares. Cette acquisition a été accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'Agglo du Pays de Dreux.

L'animation foncière a été mise en pause sur ce site faute de temps disponible. Elle devrait reprendre en 2026 suite aux élections municipales.

## Jardin d'Amour, Commune de Ouerre

Conservateur bénévole : Néant

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



<b>CONNAITRE</b>	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme l'Epipactis pourpre-noirâtre, la Gentianelle d'Allemagne et l'Ophrys bourdon.
<b>PROTEGER</b>	Propriété du Conservatoire : 0,1202 ha Animation foncière en cours

### PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2017 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles en partenariat avec la commune de Ouerre a permis d'acheter la première parcelle de 0,1202 hectare en début d'année 2022. La commune est également propriétaire d'une parcelle sur ce site à enjeux.

L'animation foncière a été mise en pause sur ce site faute de temps disponible. Elle devrait reprendre en 2026 suite aux élections municipales.

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Eure

### Le Bois de Gilles Fosse, Communes de Chaudon

**Conservateur bénévole :** Laurent Tillon

Le site des Bois de Gilles Fosse, propriété communale depuis 2001, regroupe des enjeux géologique, pédologique, archéologique et écologique.



<b>CONNAITRE</b>	Formations pédo-sédimentaires d'intérêt international  Quatre espèces végétales protégées en Région Centre-Val de Loire sont présentes : l'Orchis pyramidal, la Céphalanthère à grandes fleurs, l'Isopyre faux-pigamon et la Scille à deux feuilles
<b>PROTEGER</b>	La commune de Chaudon et le conservatoire ont signé le 30 novembre 2018 une convention d'usage de 10 ans pour la préservation du site de 4,4380 hectares.  Animation foncière en cours
<b>GÉRER</b>	Plan de gestion en cours 2021 - 2030

#### CONNAITRE

Sur le plan écologique, le site est majoritairement composé d'un boisement ancien de chênes et de frênes, à Jacinthe des Bois, et d'espaces de lisières et prairies en bas de versant. Il accueille des espèces floristiques patrimoniales, dont quatre protégées à l'échelle régionale : l'Orchis pyramidal, la Céphalanthère à grandes fleurs, l'Isopyre faux-pigamon et la Scille à deux feuilles.

Sur les plans géologique, pédologique et archéologique, des études ont été menées sur le front de taille par le service archéologique du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Les formations pédo-sédimentaires observables à Chaudon revêtent, en effet, un intérêt international. C'est l'unique endroit où le complexe de sol du début glaciaire « weichsélien » est observable et accessible. Par ailleurs, les limons ont livré 102 silex taillés du Paléolithique Moyen, en contexte stratigraphique, dont une partie est inventoriée au Muséum national d'histoire naturelle. La méconnaissance des vestiges de cette période, entre Loire et Seine, fait de Chaudon un site clé.

Le premier plan de gestion a été validé par le Conseil d'administration du Conservatoire en octobre 2021.

#### PROTEGER

Le 30 novembre 2018, la commune de Chaudon et le Conservatoire d'espaces naturels centre-Val de Loire ont signé une convention d'usage de 10 ans pour la préservation de ce site exceptionnel.

Il s'agit du premier site d'intérêt principalement géologique préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

En partenariat avec la Safer d'Eure-et-Loir, une animation foncière a été lancée pour les propriétaires de parcelles de bois autour du site préservé. Il s'agit de boisements anciens qui répondent à la stratégie forestière du Conservatoire. 159 propriétaires ont ainsi été contactés par courrier afin de leur proposer l'acquisition de leur(s) parcelle(s). 20 propriétaires sont vendeurs pour un total de 24 parcelles et une surface totale de 5,1697 hectares. 3 parcelles bénéficient d'une promesse de don pour une surface de 0,1875 hectares. Ces parcelles devraient être acquises en 2026.

Une relance des propriétaires qui n'ont pas répondu va être réalisée en début d'année 2026.

#### GÉRER

Préalablement à la plantation de haie avec l'école, une mise en sécurité du front de taille a été réalisée en régie par abattage. Un débroussaillage a également été réalisé.

Les trous permettant l'installation des plants ont également été effectués en régie à la tarière thermique.



*Creusement des trous pour la plantation de haie (Photos : Cen CVL/S. Garbar)*

## **VALORISER**

### Animations publiques :

Dans le cadre du groupe Photo'Cen du Conservatoire, une animation sur le thème des forêts anciennes, les coteaux calcaires et la photographie a été proposée le 4 mai. Cette sortie a rassemblé **11 participants**.



*Sortie Photo'Cen du 4 mai (Photo : Cen CVL/S. Garbar)*

### Projet scolaire :

Un projet pédagogique a été réalisé avec l'école Maurice Decourtye de Chaudon auprès des **22 élèves de CE2** et **24 élèves** de CE2-CM1.

Ils ont découvert l'histoire du Bois de Gilles fosse, ses enjeux naturels, géologiques et archéologiques.

L'école a par ailleurs été retenue pour un appel à projet dans le cadre de la journée internationale des forêts. Elle s'est vue dotée d'une centaine de plants permettant une plantation de haie, prévue au plan de gestion.

La plantation a été réalisée par les **98 élèves** de l'école le 7 mars où chaque enfant a pu parrainer un plant.



Plantation de haie avec l'école le 7 mars (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

### **FORMATION**

Plusieurs agents du Conservatoire ont été formés à la grimpe d'arbre et aux techniques de déplacement en autonomie du 15 au 19 septembre dont plusieurs exercices pratiques ont eu lieu sur le site avec l'accord de la municipalité.



Formation grimpe (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

## La Côte du Bois de Ruffin, Commune de Bréchamps

Conservateur bénévole : Laurent Tillon

Le site de la Côte du Bois de Ruffin présente des coteaux de pelouses sèches calcicoles. Ceux-ci sont situés en face du site du Bois de Gilles Fosse de l'autre côté de la Vallée de l'Eure.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole. Il abrite en outre des cavités à chauves-souris.



<b>CONNAITRE</b>	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme la Globulaire. En outre, il est site d'importance pour les chauves-souris en période de swarming puisque qu'il accueille 11 espèces.
<b>PROTEGER</b>	Propriété du Conservatoire : 1,7168 ha Maîtrise d'usage : 6,7830 ha Animation foncière en cours
<b>GERER</b>	Plan de gestion en cours d'élaboration

### CONNAITRE

L'élaboration du premier plan de gestion a débuté en 2025, avec la réalisation d'inventaires naturalistes notamment la flore, les lépidoptères et les orthoptères ainsi que la cartographie des habitats naturels. Un inventaire réalisé par un spécialiste des lépidoptères nocturnes a été réalisé en septembre et a permis de recenser 100 espèces. Un inventaire de chauves-souris a également été mené en août par le conservateur bénévole, spécialiste des chauves-souris, afin de recenser les différentes espèces présentes en période de swarming et de caractériser les individus avec des mesures du poids et de la taille. Le plan de gestion devrait être finalisé en 2026.





## PROTEGER

En juin 2019, le Conservatoire a acquis 3 parcelles de ce coteau pour une surface de 1,7 hectare. Cette acquisition a été accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

Le Syndicat des eaux de Ruffin, propriétaire de parcelles sur ce coteau en aval, a été rencontré afin d'aboutir à une délégation de gestion des espaces situés en dehors de puits de captage d'eau potable. Ce conventionnement a abouti en 2022 avec la signature d'une convention d'usage pour une surface de 6,8 hectares.

En octobre 2019, la commune de Coulombs a fait l'acquisition de 3,28 hectares situés à une des extrémités de ce coteau et à environ un kilomètre des parcelles en propriété du Conservatoire. Le conventionnement prévu n'a pu aboutir faute de temps dédié à ce projet. Les élus ont été à nouveau rencontrés le 16 novembre 2022. Le principe d'une convention d'usage de 20 ans a été acté mais aucune suite n'a été donnée par la commune à cette proposition.

Une animation foncière a été lancée en 2022 sur ce secteur de pelouses sèches calcicoles afin de contacter les propriétaires des parcelles attenantes aux propriétés du Conservatoire.

Cette animation n'a pu être poursuivie en 2025 faute de temps à y consacrer.

## VALORISER

### Animations publiques :

Dans le cadre du groupe Photo'Cen du Conservatoire, une animation sur le thème des forêts anciennes, les coteaux calcaires et la photographie a été proposée le 4 mai. Cette sortie a rassemblé **11 participants**.



Sortie Photo'Cen du 4 mai (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Ferté-Vidame – Senonches et Manou

### L'Étang de la Benette, Communes de Senonches et La Puisaye

Conservateurs bénévoles : Michel Boin et, Cécile Ramirez et Lloyd Paillard (adjoints)

L'Étang de la Benette est une pièce d'eau située en limite de la forêt domaniale de Senonches, dans le Perche d'Eure-et-Loir. Sa situation en tête de bassin versant lui confère des conditions écologiques de types « oligotrophe », c'est à dire pauvre en matières organiques, une qualité rare qui fait la richesse de son patrimoine naturel.

#### Les milieux

L'Étang de la Benette est caractérisé par une végétation aquatique originale adaptée aux conditions pauvres en matière organique. Une ceinture de saules protège l'étang en contact avec la forêt domaniale.



Vue sur l'étang depuis la berge Nord, et de son environnement forestier. Cen CVL / P. Cotty

#### CONNAITRE

Le site est d'une richesse exceptionnelle en odonates puisque 34 espèces ont été observées au moins une fois dont les 2/3 sont reproductrices sur l'étang.

Le suivi réalisé entre 2011 et 2013 a permis d'observer sur l'étang de la Benette 81% des libellules d'Eure-et-Loir. Cette diversité est remarquable pour un étang forestier de taille moyenne.

Lors d'une animation proposée dans le cadre de Fréquence grenouille en mars 2017, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) a été recontacté. Les dernières données remontaient à 2005 et 2011 pour cette espèce protégée au niveau européen.

Les tritons ponctués (*ci-contre*), palmés et alpestres, le crapaud commun ainsi que la salamandre tachetée ont été détecté en 2025.



Le Lézard vivipare, protégé au niveau national et observé pour la première fois sur ce site en 2020 a été revu en 2021 et 2022. Il s'agit du reptile le plus rare de la région. Il est d'ailleurs classé comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge régionale. En 2021 un individu de Couleuvre helvétique et d'Orvet fragile ont également été observés.

CONNAITRE	<p>Trois espèces végétales protégées en France sont présentes : La Littorelle à une fleur, le Flûteau nageant et la Pilulaire.</p> <p>L'étang accueille également chaque printemps une grande concentration d'Amphibiens. Ce groupe faunistique bénéficie ici d'un aménagement spécial : un « crapauduc ».</p> <p>34 espèces de libellules fréquentent chaque année l'étang, soit 81 % des espèces connues en Eure-et-Loir.</p>
PROTEGER	<p>Le conservatoire est propriétaire de 14 hectares de terrains (13 ha sur la commune de Senonches et 1 ha sur la Puisaye), incluant l'étang en lui-même et le lieu-dit du Gué au Chéron de l'autre côté de la départementale.</p>
GÉRER	<p>L'étang est pêché tous les 3 ans dans le cadre d'une convention avec un pisciculteur. Un assec annuel tous les 10 ans permet de faire des travaux de réparation et de minéraliser la matière organique.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2016 - 2031.</p>
VALORISER	<p>1 à 2 visites encadrées par an. Il existe 2 panneaux d'information ainsi qu'une plaquette informative.</p>
ATOUTS	<p>Présence d'une végétation et d'une faune devenue rare. Accessibilité facile pour le public et les scolaires.</p>

Ce site est un haut lieu de la reproduction des amphibiens en forêt de Senonches. Le crapauduc installé le long de la route départementale est fortement dégradé en divers endroits et ne joue plus son rôle de protection de ces espèces. Il est nécessaire de le restaurer. Installé sur l'emprise lui appartenant, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a été informé de cette problématique afin de projeter des travaux.

## PROTEGER

Le 15 février 2016, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été signé pour ce site dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP). Il s'agit du seul site préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir bénéficiant de ce type de protection.

## GERER

L'état du crapauduc devient préoccupant avec de nombreux passages dorénavant possibles pour les amphibiens. Les entretiens successifs des bas-côtés par les machines des services de la route ont vraisemblablement dû fragiliser l'aménagement. L'intervention pour sa restauration devient une nécessité. Un travail qui sera mené avec les services du département prochainement.



Dégradation du crapauduc – 19 mars 2025

La réapparition du foyer de renouée détecté courant 2024 sur le bord de la D318 n'a pas pu être traitée en 2025.

L'état préoccupant de l'assec estivale naturel 2025 et le faible rechargement de l'étang en eau par la suite avec les précipitations d'automne indique de nouveau une fuite du système de vannage et/ou de la digue. Celle-ci entraîne un débit de fuite relativement réduit mais permanent qui suffit à notablement modifier la retenue d'eau de l'étang. Une mise en relation avec les services des routes du Conseil départemental l'état est à prévoir dans le cadre de la restauration de la digue, du crapauduc et le remplacement du système de vannage.

L'entretien du sentier en juillet (*ci-contre*) et la taille de saules ont été réalisés en régie.



Niveau d'eau bas au 12 décembre 2025

## **VALORISER**

### Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels et ses partenaires ont proposé 2 animations à l'Etang de la Benette.

Une première sortie nocturne le 22 mars avec 7 participants.

Une seconde animation sur la botanique animée par le Conservateur Bénévole Michel Boin s'est vue annulée faute d'inscrits.

### Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écompteur, il est en cours de révision.

### Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement. La plaquette de découverte de l'Etang de la Benette est en rupture.

### Espèces game :

Un trésor en version geocaching est toujours à découvrir sur le site dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

## L'Étang de l'Isle, Commune de Senonches

**Conservateurs bénévoles :** Michel Boin et Lloyd Paillard (adjoint)

L'étang de l'Isle, qui n'a plus d'étang que le nom, est désormais un petit espace de prairie humide situé au cœur de la ville de Senonches.

### Les milieux

Cet ancien étang se caractérise par la présence d'une mosaïque de milieux humides allant des prairies aux boisements. Cette diversité écologique est concentrée sur une surface de 4 ha environ.



Repoussé de la mégaphorbiaie au printemps après la fauche d'entretien Cen CVL / P. Cotty

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé le 9 mars 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

### PROTEGER

Le Conservatoire est propriétaire des 4 hectares du site naturel de l'Étang de l'Isle.

Une convention d'usage a été signée avec la commune pour une prairie attenante pour une surface de 0,7432 ha.

### GERER

Le partenariat avec l'élevage équin des Genets se poursuit et a permis d'entretenir la prairie communale située derrière la salle des fêtes grâce à deux chevaux pendant un mois en avril-mai puis de nouveau un mois en septembre-octobre. L'installation d'une clôture fixe et d'un portail début 2024 garantit dorénavant la répétition de cette intervention chaque année.

Pâturage de la prairie communale – 30 septembre 2025

<b>CONNAITRE</b>	Composée de prairies humides à hautes herbes et d'une végétation humide à Laiches, Joncs et Baldingère, cet ancien étang représente un milieu humide au cœur de Senonches. Quelques boisements sont également présents (aulnaie – frênaie)  Le site abrite quelques espèces rares en Eure-et-Loir comme l'Ail des ours et l'Epipactis à larges feuilles en sous-bois, le Scirpe des bois et l'Orchis négligé dans la mégaphorbiaie.
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise foncière : 3,9729 hectares. Maîtrise d'usage : 0,7432 hectare
<b>GERER</b>	Elle consiste à entretenir les prairies et d'assurer une coupe régulière de rejets d'espèces végétales allochtones.  Plan de gestion en cours pour la période 2016 - 2031.
<b>VALORISER</b>	Un panneau d'information accueille le public et une visite encadrée annuelle est réalisée.  La réalisation d'un dépliant de présentation est prévue dans le plan de gestion.
<b>ATOUTS</b>	Fonction écologique majeur de filtrage des eaux et de proximité d'un espace naturel au cœur de la ville



En fin d'année 2025 a débuté un vaste chantier d'exploitation des arbres de haut jet sur la partie en propriété du Conservatoire (2,9ha). Ces travaux ont eu pour but de supprimer tout risque de chute d'arbres sur les propriétés mitoyennes ou sur le chemin des esseaux d'une part, de réduire les nuisances occasionnées par certaines espèces (corbeaux freux, frelon asiatiques) d'autre part, et enfin, de restaurer une partie de la prairie. Celle-ci vise à être pâturée et dépend des financements possibles pour la réfection de la clôture. Les surfaces exploitées visent en grande partie à se régénérer naturellement par libre évolution du boisement.

La communication sur ces travaux a débuté plusieurs mois en amont et pendant le chantier avec la mise en place de panneaux explicatifs sur site, la parution de 2 articles dans les bulletins municipaux ainsi que lors d'une réunion du Conseil municipal le 9 décembre.

L'ouverture du chantier a eu lieu le 20 août. Il est très vite apparu qu'aux vues de la complexité du site (forte densité d'arbres, sol peu portant, accès limités) la coupe seule des arbres de hauts jets était impossible sans impacter une grande partie des arbres plus jeunes par la chute des grands arbres, les déplacements de grumes et des machines.

La première phase a consisté à s'occuper des bordures du site :



1<sup>ère</sup> phase du chantier (parcelle 869 Nord) - 02 septembre 2025



1<sup>ère</sup> phase du chantier (rue des laitiers) - 02 septembre 2025

La deuxième phase a consisté à exploiter le cœur de la parcelle 869 et de la saulaie présente sur la parcelle 952 :



2<sup>ème</sup> phase du chantier (parcelle 869 Nord) - 12 septembre 2025

Une partie des rémanents n'ont pas été valorisés par l'entreprise BEMA et sont donc restés sur place, un compromis vu avec le Conservatoire mais dont la représentation reste négative auprès des habitants (aspect « de champs de bataille »).



Fin de chantier avant remise en état (parcelle 952) - 12 décembre



Fin de chantier avant remise en état (parcelle 869 Nord) - 12 décembre 2025

Ce chantier même si soutenu par une partie de la population, notamment des riverains, ainsi que par l'équipe municipale, a soulevé beaucoup de critiques quant à son exécution (« tout ou rien », « machines bruyantes travaillant très tôt », « trop grosses machines »...). Les nombreuses et diverses réactions que cela a pu susciter peuvent notamment être expliquées par l'ampleur des travaux qui changent drastiquement l'aspect du site surtout après de nombreuses années d'activité plus discrète et sectorisée. Les arbres n'ayant pas été déracinés, leur reprise se fera rapidement dès le printemps 2026 et le site retrouvera rapidement son aspect naturel.

Ce chantier se poursuit en 2026 notamment avec la remise en état du site post-travaux (remise en état des abords de la chaussée, effacement ou transformation des ornières en mares).

## **VALORISER**

### Animation publique :

La sortie le 11 juin sur le thème de plantes comestibles a permis de sensibiliser 8 personnes.

### Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Etang de l'Isle étant difficilement accessible par la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé.

### Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

## Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Lloyd Paillard et Cécile Ramirez (adjointe)

La commune de Manou accueille en limite de la forêt domaniale une des dernières tourbières d'Eure-et-Loir. Ces milieux humides très particuliers, à l'aspect de lande marécageuse, se forment sur la tourbe, accumulation séculaire de matière végétale morte mais non décomposée.

### Les milieux

La Tourbière des Froux est surtout caractérisée par une lande tourbeuse à Molinie, graminée sociale à tendance envahissante, qui donne la physionomie actuelle du site.



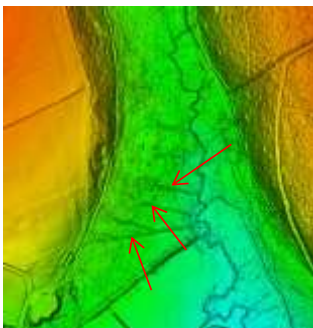
Vue sur le sentier aménagé avec ponton en bois.  
Cen CVL / S. Garbar

### CONNAISSANCE

Plusieurs stations de Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ont été découvertes en 2013 dans l'enclos pâturé par les chevaux Konik Polski. Cette présence met clairement en évidence l'intérêt du pâturage dans la gestion de ce milieu tourbeux.

Les différentes stations observées ont été matérialisées sur le terrain pour permettre un suivi de cette espèce.

En août 2021, suite au chantier d'étrépage de l'hiver 2020-2021, 3 pieds de Droséra à feuilles rondes ont été observés pour la première fois sur le site. En 2025, plusieurs pieds ont à nouveau été observés.



MNT révélant 6 anciens drains encore actifs

Le 5 décembre 2025, une visite avec Serge Gresette, responsable scientifique et technique du Conservatoire, a permis d'identifier le relatif bon état de la fonctionnalité de la tourbière. Plusieurs carottage ont permis de vérifier que le mécanisme de turbification est toujours actif au cœur de la parcelle mais altéré sur les lisières. Plusieurs anciens drains ont été identifiés comme ayant un impact négatif sur la fonctionnalité de la tourbière.

<b>CONNAITRE</b>	<p>Cette zone humide est caractérisée par la présence d'espèces protégées comme la Linaigrette à feuilles étroites, plante herbacée dominée par une fleur cotonneuse, l'Osmonde royale, grande fougère d'Europe occidentale et la Grassette du Portugal, plante dont la dernière mention en Eure-et-Loir datait de 1906 !</p> <p>Le plan de gestion du site est rédigé par l'Office National des Forêts en partenariat avec la commune, le Conservatoire et le Parc naturel régional du Perche.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Partie intégrale de la forêt communale de Manou, les 8,5 ha de la tourbière des Froux appartiennent à la commune, et sont gérés dans le cadre d'une convention entre la commune, l'ONF, le Pnr Perche et le Conservatoire.</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Menacée de fermeture par les arbustes tels la Bourdaine, le Saule ou le Bouleau, l'action conservatoire consiste à rajeunir et rouvrir la tourbière, notamment par le décapage, qui permet déjà localement des stades de végétation sur tourbe nue, où croissent laïches et joncs.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2014 - 2023.</p>
<b>VALORISER</b>	<p>1 à 2 visites organisées chaque année. Il existe un panneau d'information et un sentier aménagé avec ponton en bois et, depuis 2014, des panneaux pédagogiques.</p>
<b>ATOUTS</b>	<p>Facilité d'accessibilité - Originalité écologique - Fonction majeure de rétention et alimentation des eaux</p>

## PROTEGER

La convention quadripartite avec la commune, l'Office national des forêts et le Parc naturel régional du Perche s'est terminée en 2021. Son renouvellement, le 1<sup>er</sup> avril 2022, a permis une mise à jour en lien avec les partenaires et notamment les nouveaux élus communaux.

La convention d'usage signée en 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière, concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette convention permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.

## GERER

2 passages de battage des fougères ont été réalisés en 2025. Le résultat s'est avéré peu significatif mais vise à être renforcé car les premières années les plantes utilisent leurs réserves pour résister à cette perturbation.



Appui au débitage d'un frêne – 22 septembre

Suite à des tempêtes deux interventions de bûcheronnage des arbres ou branches tombées sur le sentier ont été réalisées. Ces interventions en régie viennent en appui de l'entretien du sentier par l'agent communal de Manou et de la sécurisation du site par les agents de l'ONF.

La visite avec le responsable scientifique et technique du Conservatoire a permis d'identifier la nécessité de boucher les drains encore actifs impactant la tourbière. Cette action est en cours d'étude dans le cadre de la rédaction du plan de gestion par l'ONF et pourrait être exécutée en régie ou prestation.

La tourbière souffre d'un manque d'entretien avec une forte dynamique de colonisation des ligneux. Les marchés de gestion sont en attente de financements depuis 2024. A ce jour, aucun pâturage n'est envisagé car aucun détenteur de chevaux ne s'est engagé.

Un chantier bénévole a permis d'arracher quelques mètres carrés de touradons et de décaper une petite partie de la lande tourbeuse dans le but de favoriser l'expression des espèces pionnières caractéristiques.



Chantier d'arrachage de touradons proche du secteur à drosera et grasette – 18 octobre 2025

## VALORISER

### Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, une animation a été proposée par le Conservatoire. La sortie a rassemblé 7 personnes le 10 juillet sur le thème des plantes carnivores.



Une co-animation avec l'ONF et le PNR a permis de sensibiliser 30 personnes le 11 Juin 2025 sur le thème du fonctionnement des tourbières.

L'animation du 26 juin sur le thème des libellules a été annulée faute d'inscrits.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire. Soit en version chasse au trésor, soit en version geocaching.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un panneau informant sur ce milieu très particulier a été installé ainsi que 3 panneaux pédagogiques sur le ponton balayant les aspects de connaissance, de protection et de gestion du site.

Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est en rupture de stock.

## La Haute Brosse, Commune de Fontaine-Simon

Conservateur **bénévole** : Poste à pourvoir

En aval de la Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, des parcelles privées accueillent des boisements humides tels que l'aulnaie marécageuse. Ces habitats sont rares et patrimoniaux à l'échelle régionale.

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée le 21 septembre 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière des Froux. Cette convention concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

### Les milieux

Les habitats les plus représentés sont les habitats forestiers pour 89% du site. Il s'agit principalement d'Aulnaies et Saulaies marécageuses. Les autres habitats étant des prairies humides ou habitats aquatiques pour 11%.



<b>CONNAITRE</b>	Parmi les 16 habitats naturels inventoriés sur le site, 12 sont patrimoniaux dont 3 d'intérêt communautaire. Parmi les espèces patrimoniales, la Grande aechne et le Lézard vivipare sont tous deux «classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale centre-Val de Loire. Le lézard vivipare est le reptile le plus menacé de la région Centre.
<b>PROTEGER</b>	Convention d'usage avec un privé pour une surface totale de 3,85 ha et une durée de 10 ans
<b>GÉRER</b>	Les principales opérations de gestion prévues sont la restauration et l'entretien de zones ouvertes par débroussaillage ou bûcheronnage. Une gestion par pâturage est également à l'étude.  Plan de gestion en cours pour la période 2017 - 2026.
<b>VALORISER</b>	Ce site n'est pas ouvert au public.
<b>ATOUTS</b>	Originalité écologique - Fonction majeur de rétention et alimentation des eaux

### CONNAISSANCE

Le plan de gestion de ce site a été validé en mars 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

### PROTEGER

La convention d'usage signée en 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette convention s'est terminée en septembre 2025. Des discussions sont actuellement en cours pour son renouvellement si l'assurance d'une préservation du site est actée par le propriétaire.

### GERER

Le débroussaillage d'une partie de la mégaphorbiais de bord d'étang a été réalisé en régie en début d'année (photo ci-contre).

### VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.



## Les Robichonneries, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Jean-Baptiste TRUC

Le site des Robichonneries est situé dans le Perche sur la commune de Manou, à l'est de la Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux.

### Les milieux

L'intérêt écologique du site réside principalement dans la présence d'une prairie humide oligotrophe, habitat en très forte régression dans le Perche d'Eure-et-Loir.



### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en juin 2019 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

### GERER

Un chantier de restauration de la prairie prévu en fin d'année a été repoussé en été 2026. De l'exécution des travaux dépend par la suite la mise en place de la clôture en régie. L'élevage des Genêts est en attente de la mise à disposition de la prairie.

<b>CONNAITRE</b>	<p>Composé d'une prairie humide à orchidées et d'espèces patrimoniales comme :</p> <p>Orchis négligé : espèce en forte régression et classée comme vulnérable sur la liste rouge régionale.</p> <p>Nacré de la sanguisorbe : papillon classé « vulnérable » sur la liste rouge régionale.</p> <p>Lézard vivipare : espèce classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale, présent sur 7 communes de la région.</p> <p>Vipère péliade : reptile qui a le plus régressé depuis une dizaine d'années, classé « en danger » sur la liste rouge régionale.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec le propriétaire pour une surface totale de 2,1 ha</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2019-2033</p>
<b>VALORISER</b>	<p>Ce site n'est pas ouvert au public.</p>

## Le Fourneau, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Néant

Ce site est situé entre la Tourbière des Froux et les Robichonneries.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la prairie humide oligotrophe pâturée. Cet habitat est en très forte régression dans le Perche d'Eure-et-Loir et est également présent sur le site des Robichonneries



<b>CONNAITRE</b>	<p>Ce site est le seul du Perche et le deuxième d'Eure-et-Loir à héberger une importante station d'Orchis de mai (50 pieds). Il abrite également le Lézard vivipare, en danger critique d'extinction sur la liste rouge régionale, et le Nacré de la sanguisorbe, papillon classé comme vulnérable sur cette même liste.</p> <p>L'enjeu de préservation de ce site est donc majeur.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Animation foncière en cours</p> <p>Maîtrise foncière : 9,8657 ha</p>

### CONNAITRE

Un entomologiste spécialiste a posé une tente malaise entre mars et juin afin d'inventorier notamment les syrphes et d'améliorer la connaissance de ces espèces sur l'Eure-et-Loir. L'analyse des données a été faite en 2025 et a permis de recenser 45 coléoptères, 21 hyménoptères et 25 diptères.

### PROTEGER

En contact depuis 2017 avec le propriétaire, l'acquisition de ces parcelles s'est déroulée en décembre 2022. Parallèlement, l'éleveuse en place actuellement sur ces prairies sera maintenue dans le cadre d'un bail environnemental pour la poursuite du pâturage par les chevaux.

L'animation foncière se poursuit en parallèle pour les parcelles proches. La parcelle du propriétaire rencontré en 2023 a été acquise en 2025 pour une surface de 2,4467 hectares. La parcelle située entre le site acquis en 2022 et celle acquise en 2025 devrait être acquise en 2026. Cela permettra une préservation optimale du site.

## Le Val de Léopard, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Néant

Ce site est situé à l'est de la commune de Manou.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est le boisement humide avec une très belle station d'Osmonde royale.

<b>CONNAITRE</b>	<p>Ce site abrite une boulaie à sphaigne et une forêt alluviale à aulnes et frênes. Une très belle station d'Osmonde royale est présente</p> <p>Il est classé en Natura 2000 et bénéficie d'une znieff.</p> <p>L'enjeu de préservation de ce site est donc majeur.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Animation foncière en cours</p>

### PROTEGER

En partenariat avec la Safer, une animation foncière a été lancée sur ce secteur. 32 propriétaires ont été contactés afin de leur proposer une acquisition de leur(s) parcelle(s) par le Conservatoire.

Deux propriétaires sont vendeurs pour 3 parcelles et une surface de 6,9236 hectares. Une des parcelles nécessite un découpage et un nouveau bornage. Ces parcelles devraient être acquises en 2026.

Les propriétaires n'ayant pas répondu au courrier vont être relancés en début d'année 2026.

## Prairie et mares des mousseuses, Commune de la Ferté-Vidame

**Conservateurs bénévoles** : néant

Ce site est situé au cœur de la forêt communale de la Ferté-Vidame. Il est intégré à l'Espace naturel sensible de la Ferté-Vidame.

### Les milieux

Ce site se caractérise par la présence de nombreux milieux naturels humides : une prairie à jonc, des mares oligotrophes et la forêt humide des mousseuses.



Prairie humide  
Cen CVL/ M. Houesse

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

### PROTEGER

Convention d'usage d'une durée de 10 ans signée avec la commune pour une surface totale de 4,2 hectares.

La Forêt des Mousseuses (7,4 hectares) est gérée par l'Office National des Forêts.

### GERER

Le pâturage de la prairie en partenariat avec l'élevage des Genêts se poursuit. Du 31 mars au 25 août, 6 à 8 chevaux ont pâturé jusqu'à consommation partielle de la strate herbacée. Plusieurs indices ont montré du surpâturage notamment en été d'où leur retrait. Ce chargement plus élevé a permis la consommation des zones à jonc peu appétantes.

L'abattage de cépées de saules en vue du passage de broyage a été réalisé en régie sur 2 jours (photo ci-contre).

Par la suite, un broyage des refus, roncier et jeune saulaie a eu lieu en octobre par l'entreprise CIRADE Environnement. L'objectif est de maintenir voir étendre la zone herbacée ayant bien reculée ces dernières années (photos ci-après).

<b>CONNAITRE</b>	<p>Composée d'une prairie à jonc acutiflore et de mares oligotrophes ce site se situe à proximité de boisements à sphaignes.</p> <p>Le site abrite quelques espèces végétales rares en Eure-et-Loir comme la Pilulaire globuleuse, protégée nationale et la Laîche blanchâtre et la Gentiane pneumonanthe, protégées au niveau régional.</p> <p>Au niveau faunistique, il faut noter la présence du Lézard vivipare et de la Vipère péliade, tous deux protégés au niveau national.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Maîtrise d'usage : convention avec la commune pour 4,2 hectares</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Elle consiste à entretenir les prairies par pâturage et de maintenir les mares en bon état de conservation par un curage si nécessaire.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2017 - 2026.</p>
<b>VALORISER</b>	<p>Une visite encadrée annuelle sera organisée.</p> <p>La pose de panneaux est également prévue.</p>
<b>ATOUTS</b>	<p>Fonction écologique majeure de stockage d'eau sur des milieux naturels rares en Eure-et-Loir.</p> <p>Enjeux forts au niveau des espèces végétales et animales.</p>





L'entretien de la clôture et de la haie est en attente de financement en 2025 pour une exécution prévue en été 2026.

## **VALORISER**

### Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

La balade nature organisée le 23 août dans le cadre de la nuit de la chauve-souris a sensibilisé 18 personnes. Une conférence de deux heures suivie d'une sortie sur le bord du site a permis au public d'écouter et d'observer les chauve-souris en action.

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Voise et de l'Aunay

### Les Grands Marais, Communes d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville-sous-Auneau et Roinville-sous-Auneau

Conservateur bénévole : Mathieu de Florès et Julie Stiegelmann (adjointe)

Les Grands Marais s'étendent le long de la rive droite de la Voise, affluent de l'Eure, à 20 km à l'est de Chartres. Les habitats naturels que l'on rencontre dans la vallée de la Voise contrastent fortement avec l'environnement de la Beauce qui s'étend sur le plateau. Ils sont un refuge pour la faune et la flore des vallées humides calcaires du département.

#### Les milieux

Cette zone humide est composée pour l'essentiel d'un bois marécageux d'Aulnes et Frênes sous lequel se développe une haute formation à Laïches. Une grande clairière humide à grandes herbes (« mégaphorbiaie ») accueille également le visiteur au départ du sentier.



#### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en 2012.

#### PROTEGER

Le Conservatoire est propriétaire de 10,8 hectares du site naturel des Grands Marais.

L'étude sur les biens vacants et sans maître financée par la commune est finalisée. Le Conservatoire et la commune vont intégrer ces résultats dans l'animation foncière des secteurs à enjeux sur la vallée et notamment les parcelles situées en amont et en aval des parcelles en propriété du Conservatoire.

Plus globalement, la commune souhaite être accompagnée dans la préservation et la gestion de ses espaces naturels communaux. Le 15 juin 2023, une première réunion a été organisée en mairie puis sur site afin de bénéficier d'une vision globale des parcelles communales pouvant faire l'objet d'un accompagnement technique par le Conservatoire. Les enjeux pour la vallée de la Voise sont importants, sur les réservoirs de biodiversité mais également sur les espaces interstitiels.

Le 11 septembre 2024, une nouvelle réunion a été organisée afin de faire le point sur les partenariats envisageables. Ceux-ci n'ont pas abouti en l'état. Ce projet sera relancé en 2026 à la suite des élections municipales.

CONNAITRE	Le site des Grands Marais possède la seule station connue en région Centre de la Laïche à épis rapprochés (ou « Laïche paradoxale »). Trois plantes protégées en région Centre sont également présentes : l'Orchis négligé, le Marisque et la Fougère des marais. Un suivi de l'évolution du boisement a débuté en 2006. Un suivi de la Laïche paradoxale est également prévu dans le nouveau plan de gestion.
PROTEGER	Maîtrise foncière : 10,8 hectares.
GÉRER	La gestion consiste en l'entretien du sentier de découverte et le maintien des ouvertures (clairières et prairies). Le boisement évolue naturellement sans intervention. Plan de gestion en cours pour la période 2012-2023.
VALORISER	Site aménagé d'un sentier de découverte agrémenté d'un panneau d'information. Fort potentiel d'éducation à l'environnement. 1 à 2 visites guidées annuelles.
ATOUTS	Facilité d'accès - Originalité écologique - Fonction majeure de rétention des eaux.

En lien avec la Safer, une animation foncière a été lancée sur les secteurs à enjeux de la vallée de la Voise et de la vallée de l'Aunay. Un courrier a été envoyé à 400 propriétaires (376 parcelles) afin de leur proposer une acquisition de leurs parcelles par le Conservatoire.

37 propriétaires ont validé la vente de leur(s) parcelle(s) au Conservatoire pour un total de 33 parcelles et une surface de 7,2645 hectares. Ces parcelles devraient être acquises en 2026.

Les propriétaires n'ayant pas répondu au courrier vont être relancés en début d'année 2026.

Un partenariat est établi avec l'entreprise Andros située à proximité du site afin de mettre en œuvre les actions préconisées dans l'étude réalisée en 2020. Cela permet de prendre en compte les enjeux biodiversité sur le site de production mais également sur les parcelles appartenant à l'entreprise et situées en vallée de la Voise.

## **VALORISER**

### Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site des Grands Marais dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/Especies-game/28-Fiche-parcours-Grands-Marais/>

Soit en version geocaching (12 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC984N1>

### Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande partie de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité.

Les mares forestières constituent le point central de l'animation et de l'originalité du site.

### Information du public :

Un projet de sentier pédagogique est toujours en réflexion sur le site.

Un appel d'offre a d'ailleurs été lancé en fin d'année dans l'objectif d'affiner les montants des travaux.

## La Pelouse de Bonville - Commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

**Conservatrice bénévole :** Julie Stiegelmann

La Pelouse de Bonville, située à 30 km à l'est de Chartres, est une pelouse calcaire d'un hectare environ appartenant à la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, dans la vallée de l'Eure. Elle fait partie du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents ».

### Les milieux

Les pelouses sèches calcicoles sont un habitat d'intérêt européen. Bien que les inventaires floristiques ou faunistique ne soient pas exhaustifs, quelques plantes patrimoniales ont été notées sur le site dans le cadre de la rédaction du plan de gestion. Cette pelouse calcaire accueille par exemple d'importantes populations de Buplèvre en faux (rare en Eure-et-Loir) ainsi que deux espèces d'orchidées dont une protégée au niveau régional : l'Orchis pyramidal. Une mention récente de la Nielle des blés dans une jachère voisine de la pelouse calcaire est la seule mention moderne pour cette espèce dans le département.

Lors de la rédaction du plan de gestion, quelques individus d'une espèce de criquet quasi menacée, le Sténobothre ligné ont été observés.



Pelouse sèche calcicole  
Cen Centre / I. Gravrand

<b>CONNAITRE</b>	Importantes populations de Buplèvre en faux et présence de plusieurs orchidées : Orchis pyramidal, Ophrys moucheron
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise d'usage par bail emphytéotique avec la commune : 1,0230 hectare
<b>GÉRER</b>	Projet d'entretien du site par pâturage en partenariat avec un éleveur de moutons. Maintien d'une zone cultivée favorable à la végétation messicole.  Plan de gestion en cours pour la période 2013-2023.
<b>VALORISER</b>	Un panneau d'information est installé à l'entrée du site.  Au moins une visite guidée organisée par an.
<b>ATOUTS</b>	Des milieux d'intérêt patrimonial fort dans un secteur menacé par l'abandon des pratiques traditionnelles et l'urbanisation.  Une forte volonté partenariale avec la commune.

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en 2012.

### PROTEGER

Un bail emphytéotique de 30 ans a été signé en novembre 2010 entre la commune de Bleury-Saint-Symphorien et le Conservatoire pour la préservation de cette pelouse de 1,0230 hectare.

### GÉRER

Action phare du plan de gestion, le pâturage ovin n'a toujours pas été mis en œuvre cette année. Un point va être réalisé avec l'éleveur pour la reconduction du partenariat.

Coût d'investissement : **Nul**

## VALORISER

### Animation grand public :

Une balade nature a été proposée le 12 juillet à l'occasion de la Nuit internationale des chauves-souris. Après une petite conférence en salle, les **16 participants** ont déambulé dans la rue menant au site à la recherche et l'écoute des chiroptères. Une population de noctules a d'ailleurs été observée et entendue lors de la soirée, espèces non connue sur la commune !



### Découverte libre :

Ce site n'est pas aménagé pour des visites libres. On peut le longer en empruntant la rue du Four à Chaux.

Il bénéficie également d'un panneau d'accueil situé au bord de la route ainsi que d'un banc installé par l'association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Beauce

En 2023, le réseau de sites naturels préservés a été valorisé par la Communauté de communes Cœur de Beauce dans son numéro 15 du « Cœur de Beauce, le mag » : <https://www.coeurdebeauce.fr/wp-content/uploads/2023/03/COEUR-DE-BEAUCE-LE-MAG-N%C2%B015.pdf>

### La Michellerie, Commune de Prasville

Conservateur bénévole : poste à pourvoir

Depuis 35 ans, plusieurs sociétés d'exploitation de granulats se sont succédées sur la commune de Prasville pour exploiter le granulat calcaire. Aujourd'hui c'est la société des matériaux de Beauce et le groupe Lafarge granulats qui exploitent cette carrière dont une partie a été réhabilitée. La société Lafarge Granulats a contacté le Conservatoire pour lui proposer la gestion de 36 ha de terrains réhabilités qui ne sont pas destinés à l'agriculture.

#### Les milieux

Les terrains concernés sont des zones de prairies sur remblais et un secteur de 12 ha venant d'être restauré en prairie sèche. Ce site est particulièrement intéressant pour les oiseaux et plus particulièrement le Busard St-Martin, le Busard des roseaux, l'Édicnème criard.... Cet espace naturel est situé dans la ZPS Beauce (Natura 2000) et à proximité de pelouses calcaires classées en zone Natura 2000 (SIC « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun »).



Prairie sèche calcicole.  
Cen CVL / B. Allard

<b>CONNAITRE</b>	Plusieurs espèces végétales sont patrimoniales dont la Mauves hirsute et la Ratoncule naine. Il faut signaler la présence d'une petite population d'Édicnèmes criards.
<b>PROTEGER</b>	Un bail emphytéotique de 25 ans sur 36 ha a été signé entre le Conservatoire et le Groupe Lafarge le 21 mars 2011.
<b>GÉRER</b>	Pâturage par les moutons sur la principale parcelle (22 ha). Plan de gestion en cours de renouvellement.
<b>VALORISER</b>	Site non aménagé pour l'accueil du public. Au moins une visite guidée organisée par an.
<b>ATOUS</b>	Des milieux d'intérêt patrimonial fort dans un secteur où l'agriculture est intensive. Réhabilitation de milieux herbacés en Beauce (prairies, jachères...) et protection des pelouses calcaires.

#### CONNAITRE

Le plan de gestion est en cours de renouvellement, plusieurs sorties terrain ont eu lieu en 2024, permettant de mettre à jour la cartographie des habitats naturels et la localisation des espèces patrimoniales. Une nouvelle espèce floristique pour le site a été trouvée, il s'agit de l'Orchis pyramidal, espèce patrimoniale. De même, la Decticelle bicolor, nouvelle espèce faunistique patrimoniale pour le site, a été trouvée.

#### PROTEGER

Dans une perspective d'extension foncière du site, une attention particulière est portée sur le coteau d'Ymonville, pelouse calcaire de 80 hectares. En effet, ce secteur d'intérêt écologique fort constitue un continuum écologique certain avec le site de la Michellerie. Une animation foncière est en cours notamment avec la commune d'Ymonville, propriétaire de parcelles sur cet espace particulièrement patrimonial, afin d'échanger sur un éventuel partenariat en vue de préserver les pelouses de ce coteau. Les élus communaux ont été rencontrés en début d'année 2022. Aucune suite n'a été donnée de leur part en l'état.

## GÉRER

Les résultats du pâturage sont toujours aussi concluants.

Pour la quatrième année consécutive, le rumex ne s'est quasiment pas développé grâce, cette fois-ci, à un pâturage précoce par les chèvres.

Coût d'investissement : **15 000 € TTC**

## VALORISER

### Animation grand public :

Pour la 5<sup>ème</sup> année, le Conservatoire d'espaces naturels a fédéré plusieurs partenaires (la commune de Moutiers, la Société des Matériaux de Beauce, la Maison du Tourisme Cœur de Beauce, la Ferme de la Jouvrière, la Communauté de communes Cœur de Beauce et l'association du Moulin de Moutiers) pour proposer la transhumance des moutons. Cet événement a rassemblé **80 personnes** environ le 13 septembre. Le député Philippe Vigier était présent au départ du cortège.

Pour la deuxième année, l'événement s'est poursuivi l'après-midi grâce à un marché des artisans et producteurs avec plusieurs animations, le tout coordonné par l'association du Moulin de Moutiers



La transhumance 2025 (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

#### Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site de la Michellerie dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/Especes-game/28-Fiche-parcours-Michellerie/>

Soit en version geocaching (18 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC99PNK>

#### Découverte libre :

Compte tenu du pâturage, les deux parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visites libres mais elles peuvent être longées par des chemins communaux.

Deux sentiers pédagogiques réalisés en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Beauce, la commune de Prasville et la Société des Matériaux de Beauce permettent aux visiteurs de découvrir d'une part l'activité des carrières ainsi que des éléments généraux sur la Beauce et, sur l'autre sentier, les milieux naturels et la gestion mise en place sur le site.

## La Butte Montmarthe, Commune de Tillay-le-Péneux

Conservateur bénévole : Guillaume Peschard

Le site de la Butte Montmarthe est situé en Beauce à l'est de la commune d'Orgères-en-Beauce. Il s'agit d'anciennes carrières d'extraction de calcaire.

Les enjeux sont répartis sur une surface d'environ 17 hectares dont 6 sont en propriété communale.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole sur calcaire de Beauce. Des variantes dites « écorchées » sont présentes au plus près des anciennes exploitations de calcaire, sur un sol squelettique, où seules les plantes les plus résistantes et les lichens parviennent à se maintenir.



<b>CONNAITRE</b>	Plus importante station connue en Eure-et-Loir de la Cardoncelle molle (protégée régionale) et en limite d'aire absolue pour cette espèce.
<b>PROTEGER</b>	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec la commune de Tillay-le-Péneux pour une surface totale de 4,97 ha.
<b>GÉRER</b>	Plan de gestion 2019/2028 approuvé en conseil d'administration le 10/09/2018.
<b>VALORISER</b>	Site non aménagé pour l'accueil du public. Au moins une visite guidée organisée par an.
<b>ATOUTS</b>	Préservation de milieux naturels à forts enjeux dans un secteur voué à l'agriculture intensive.

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été rédigé en 2019.

### PROTEGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours sur la globalité du site. Des propriétaires privés ont été contactés afin de leur présenter la démarche de préservation mise en place. La commune a enclenché une démarche liée aux biens vacants sans maître afin d'éclaircir le volet foncier de ce site.

Suite aux élections municipales de 2020 et au renouvellement d'une partie du Conseil municipal, une présentation des enjeux du site et du partenariat en cours a été faite à quelques élus communaux dont le Maire.

L'animation foncière de ce site a été mise en suspend faute de temps à y consacrer. Celle-ci sera peut être relancée suite aux élections municipales de 2026.

## Le camp militaire de Bouard, Commune d'Eole-en-Beauce et de Sancheville

Conservateur bénévole : /

Ce site est un terrain militaire en propriété de l'Etat.

L'intérêt écologique majeur du site réside dans la présence de pelouses calcicoles sur plus de la moitié de sa surface. Il est extrêmement rare de rencontrer une si grande étendue de pelouses d'un seul tenant en région Centre-Val de Loire et notamment en Beauce d'Eure-et-Loir où cet habitat est soit labouré, soit embroussaillé.

Il compte de belles zones de pelouses abritant une vingtaine d'espèces végétales déterminantes de ZNIEFF, dont deux espèces sous protection régionale : l'Orchis brûlée (*Neotinea ustulata*) et l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*). Dans certains secteurs, notamment au sud du camp, les pelouses sont plus rases et, dans les zones écorchées, se développent des espèces annuelles, telles que la Cotonière dressée (*Bombacillaena erecta*), très rare en Eure-et-Loir. Sur le plan faunistique, le Terrain militaire de Bouard compte une population de Dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*), en danger sur la liste rouge régionale, et une importante population de Mercure (*Arethusana arethusa*), espèce vulnérable. On notera aussi la présence du Pélodyte ponctué, en danger en région Centre-Val de Loire. Il est favorisé par la forte proportion des milieux ouverts sur la zone. La reproduction du Busard Saint-Martin et de l'Édicnème criard est avérée sur ce site.

<b>CONNAITRE</b>	Un des plus vastes sites de pelouses sèches calcicoles de Beauce. Enjeux botaniques, entomologiques et avifaunistiques
<b>PROTEGER</b>	Convention de partenariat écologique en cours de signature pour les 206 hectares.
<b>GÉRER</b>	/
<b>VALORISER</b>	Site non ouvert au public
<b>ATOUTS</b>	Préservation de milieux naturels à forts enjeux dans un secteur voué à l'agriculture intensive.



### PROTEGER

Ce site avait fait l'objet d'un premier partenariat en décembre 2013 qui s'est soldé par une impossibilité d'accès.

Ce projet de préservation n'a cependant jamais été abandonné et nous avons poursuivi l'objectif d'aboutir une nouvelle convention.

Le 9 septembre 2025, une réunion avec le responsable prévention du travail et environnement du Centre Parachutiste d'Entraînement Spécialisé (CPES) de Saran (45) nous a permis de faire le point sur ce dossier. Il nous a confirmé l'utilisation du site pour leurs entraînements. La gestion administrative du site relevant de la base aérienne 123 de Bricy. Une nouvelle convention lui a donc été proposée afin d'accompagner le Ministère de la défense dans la préservation de ce site. Elle a été validée et sa signature sera effective en 2026.

Cette convention est une première étape qui ne comporte pas d'éléments financiers et elle permet l'accès au site pour la réalisation d'inventaires dans l'attente de la rédaction d'un plan de gestion.

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Conie

### Diagnostic écologique et définition des zones d'intervention foncière à l'échelle de la vallée de la Conie

**Communes de Marboué, Donnemain-Saint-Mames, Conie-Molitard, Villiers-St-Orient, Moléans, Civry, Nottonille, Varize, Bazoche-en-Dunois, Péronville, Guillonville, Villeneuve-sur-Conie, Cormainville, Courbehaye, Orgères-en-Beauce, Fontenay-sur-Conie, Germignonville, Viabon, Ymonville.**

Afin de définir des zones prioritaires d'intervention foncières dans la vallée de la Conie dans les secteurs les plus riches en habitats et en espèces patrimoniales, un diagnostic écologique a été réalisé regroupant toutes les données concernant la faune, la flore et les habitats naturels connus dans la vallée, de sa source à sa confluence avec le Loir.

En 2020, la réalisation de la cartographie des habitats naturels a concerné 18 communes pour une surface totale de 2 136 ha.

En 2021, l'étude a été finalisée en croisant l'ensemble des enjeux identifiés.

La collecte des données faune et flore auprès du Conservatoire national botanique du Bassin parisien, du Museum national d'histoire naturel (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et d'associations partenaires (Eure-et-Loir Nature, Loiret-Nature-Environnement, Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Eure-et-Loir...), a permis d'identifier les secteurs les plus riches en espèces patrimoniales. Ces données ont été collectées sur une période de 40 ans grâce à l'implication de 80 naturalistes et scientifiques.

#### LES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS

Sur l'ensemble de la vallée de la Conie, les milieux herbacés ouverts sont les plus menacés car ils évoluent progressivement vers des milieux fermés et finissent par disparaître. C'est particulièrement le cas des pelouses calcaires et des roselières

Les prairies et les pelouses représentent plus de 6% de la surface du site. Les pelouses calcaires sont les habitats les plus menacés. Elles représentent près de 1/3 des milieux herbacés secs et sont très vulnérables car elles sont dispersées sur de petites surfaces en voie d'abandon. Or ces pelouses concentrent une grande partie des espèces végétales et animales patrimoniales.



Pelouse calcaire du Lindron  
Commune de Péronville

Les milieux herbacés humides représentent sensiblement la même proportion mais les roselières pures ou en mélanges avec d'autres groupements végétaux représentent à elles seules plus de 86 % des milieux humides (hors forêts).

Les habitats forestiers couvrent 60% de la surface du site. Parmi ces boisements, les forêts alluviales sont les habitats forestiers patrimoniaux à conserver en priorité même s'ils ne sont pas directement menacés. Ils occupent une surface de 600 ha soit 46 % des surfaces forestières de la vallée de la Conie.

<b>CONNAITRE</b>	La vallée de la Conie est connue pour ses zones humides alimentées par la nappe de Beauce, favorable aux roselières et aux espèces qui lui sont inféodées comme le Busard des roseaux et le Bruant des roseaux. Des espèces végétales rares et protégées sont également connues comme l'Utriculaire vulgaire. Les boisements alluviaux sur tourbe sont d'intérêt européen ainsi que les pelouses calcaires situées sur les coteaux.
<b>PROTEGER</b>	Définition de zones prioritaires d'intervention foncière dans les secteurs les plus riches en habitats et en espèces patrimoniales.
<b>GÉRER</b>	L'objectif prioritaire est de conserver principalement deux grands types d'habitats menacés : <i>Les milieux herbacés humides (roselières, caricaies...) menacés par l'enfrichement en favorisant des actions régulières d'entretien.</i> <i>Les pelouses calcaires en réalisant du pâturage ou un entretien mécanique.</i>
<b>VALORISER</b>	Développer la valorisation sur les sites dont le Conservatoire a la maîtrise foncière (balades nature, projets scolaires, événements grand public...).
<b>ATOUS</b>	La vallée de la Conie possède des habitats remarquables comme les roselières dont les surfaces sont importantes et homogènes. Il en est de même pour les aulnaies présentes dans les milieux tourbeux humides ainsi que les pelouses calcaires menacées par l'enfrichement.

L'aulnaie marécageuse est l'habitat forestier le plus remarquable avec près de 460 ha en formation pure ou en mélange avec d'autres groupements végétaux (saulaie et magnocaricaies), soit 76 % des boisements alluviaux. Ces boisements sont surtout présents dans la partie aval de la Conie, entre la Goure de Spoy et la confluence avec le Loir.

Les milieux aquatiques sont localisés au niveau de la rivière et des sources qui l'alimentent. 7 habitats aquatiques ont été identifiés dont 4 sont d'intérêt européen. Ces habitats ne sont pas menacés sur l'emprise du site mais ils dépendent directement de leur alimentation par la nappe phréatique. Ils influencent fortement les autres milieux humides : boisements alluviaux, roselières, prairies humides...qui se développent sur des sols engorgés alcalins, très vulnérables à la baisse des niveaux d'eau en période de végétation. La dynamique de ces milieux aquatiques pourrait être perturbée, à terme, par le débit de ces sources si l'exploitation de la nappe phréatique devenait trop importante par rapport à sa recharge en eau.



## CONNAITRE

Ces inventaires ont permis le recensement de 1966 espèces dont 267 espèces patrimoniales. Avec près de 994 espèces connues sur l'ensemble de la vallée, la flore est le groupe taxonomique le plus important (50 % des espèces inventoriées). 106 espèces végétales sont patrimoniales parmi lesquelles 42 sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées dont 4 sont en danger critique d'extinction : la Grande douve, la Pesse d'eau, la Gesse à fruits ronds et la Véronique précoce. 26 espèces végétales sont protégées : 4 au niveau national et 22 au niveau régional.

972 espèces animales ont été recensées dont 154 sont patrimoniales, soit 16% des espèces. 45 espèces animales sont protégées au niveau national et 100 sont inscrites sur la liste rouge régionale des espèces menacées. Parmi celles-ci 13 sont en danger critique d'extinction (CR) dont le Butor étoilé, la Rousserole turdoïde et la Grande aeshne (odonate).

## PROTEGER

Suite au diagnostic écologique, la stratégie d'animation foncière a débuté en 2022 et un propriétaire privé sur la commune de Donnemain-Saint-Mamès a été rencontré. Une convention d'usage a été signée en 2023 sur ses parcelles abritant des aulnaies-frênaies, boisements de ravins et cavités à chauves-souris, ce nouveau site Conservatoire s'appelle le Moulin d'Écoublanc.

En 2023 l'animation territoriale s'est poursuivie par les secteurs prioritaires présentés aux élus en 2022. Le Conservatoire a collaboré avec la SAFER pour prendre contact avec 78 propriétaires du secteur prioritaire autour du site des Marais à Donnemain-Saint-Mamès. Deux propriétaires ont souhaité vendre leurs parcelles. La procédure d'acquisition a été engagée par la SAFER et en 2025 la SAFER a rétrocédé ces parcelles au Conservatoire.

En outre, un propriétaire a contacté la SAFER en 2025 sur le site des Marais car il souhaite vendre sa parcelle. L'acquisition devrait se faire en 2026.

Une animation foncière a été menée sur la vallée de la Conie sur le secteur de Varize et Viabon. 108 propriétaires ont été contactés et plusieurs ont rappelé le Conservatoire. Cette animation devrait aboutir à des acquisitions en 2026 ainsi qu'à la signature de conventions de gestion pour les propriétaires non vendeurs.

## Le Gas de Pendloup, Commune de Cormainville

**Conservateur bénévole** : Pierre Boudier et Guillaume Peschard (adjoint)

Bordée par des cultures céréalières, cette petite pelouse calcaire de moins d'un hectare est située sur le haut d'une vallée sèche très peu encaissée, affluente de la Conie, à 25 km au nord-est de Châteaudun. Malgré sa petite taille, 136 espèces végétales y trouvent refuge, dont 3 espèces patrimoniales rares en région Centre-Val de Loire et en Eure-et-Loir. Un petit coléoptère, le Dorcadion fuligineux, inféodé aux milieux herbacés secs y trouve refuge. Rare au niveau régional, il a la particularité de ne pas voler.

### Les milieux

Le Gas de Pendloup est constitué d'une pelouse calcaire sèche à Brome dressé envahie en grande partie par le Brachypode penné. Cette pelouse est néanmoins d'intérêt européen.



Prairie sèche calcicole.  
Cen CVL / S. Garbar

### CONNAITRE

La notice de gestion a été validée en 2016.

### PROTEGER

Le Conservatoire est propriétaire de la totalité de ce petit site d'une superficie de 99 ares et 99 centiares, sur une seule parcelle.

Des passages de surveillance ont été réalisés en 2025 par l'équipe technique et les Conservateurs bénévoles.

<b>CONNAITRE</b>	136 espèces végétales dont 3 espèces patrimoniales : l'Odontite de Jaubert, protégée au niveau national, la Calépine de Corvin et la Noix de terre.  Des insectes patrimoniaux comme la Decticelle bicoloré, l'Ascalaphe ambré ou le Dorcadion fuligineux.
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise foncière : 0,9999 hectare
<b>GÉRER</b>	Actuellement la gestion consiste à entretenir annuellement la pelouse par la pratique d'une fauche tardive. Si l'opportunité se présente, un pâturage pourra être mis en œuvre pour entretenir la pelouse.  Notice de gestion en cours pour la période 2017-2027.
<b>VALORISE</b>	Des animations seront organisées selon les opportunités.
<b>ATOUS</b>	Pelouse située en tête d'un réseau de pelouses s'étendant jusqu'à la Conie. Rare site d'accueil en Eure-et-Loir de l'Odontite de Jaubert et du Dorcadion fuligineux, espèce considérée comme menacée au niveau régional.

## Moronville, Commune de Courbehaye

Conservateur bénévole : Jean-Paul Garnier et Guillaume Peschard (adjoint)

Au cœur de la plaine de Beauce, le site de Moronville siège dans le fond de vallon de la Branche de Fontenay, un cours d'eau intermittent creusé en amont de la Conie. Il héberge sur ses 50 hectares une grande diversité de milieux, secs et ras comme les pelouses calcaires, jusqu'aux stades plus fermés de chênaie-charmaie, les fruticées intermédiaires à Prunelliers, mais aussi, en fond de vallon, divers milieux aquatiques.

### Les milieux

Sur le sommet du coteau de Moronville se trouvent les milieux secs, à divers degrés de fermeture tels les pelouses calcaires, divers groupements arbustifs, jusqu'aux boisements de Chêne, Charme et Frêne. En fond de vallon du Vauboyau se trouve un marais inondé et divers groupements humides, depuis la végétation des vases exondées jusqu'aux roselières.



Marais inondé entouré de roselières.  
Cen CVL / I. Gravrand

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire le 21 juin 2024 et par le Conseil d'administration du Conservatoire le 16 août 2024.

### PROTEGER

Le Conservatoire préserve 29,1530 hectares dans le cadre de deux conventions d'usage signées avec des propriétaires privés. Suite à l'étude globale menée sur la Conie, l'animation foncière et territoriale va se développer, notamment à proximité de ce site à fort enjeu.

### GÉRER

Pour la troisième année, un pâturage a été mis en œuvre sur le site par la Ferme de la Jouvière.  
Coût d'investissement : **25 839,40 € TTC**

### VALORISER

#### Découverte libre :

Ce site est privé et chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

Information du public : Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

<b>CONNAITRE</b>	<p>Cette diversité d'habitats permet d'accueillir des hôtes prestigieux comme l'Utriculaire commune, petite plante carnivore des plans d'eau stagnante, l'Orchis pyramidal, orchidée rare et protégée en région Centre-Val de Loire, et l'Anémone pulsatile ou bien encore le papillon Mercure et le rapace Busard des roseaux.</p> <p>Le plan de gestion en cours 2024-2038.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Maîtrise d'usage : 29,1530 hectares</p> <p>2 conventions d'usage avec deux propriétaires privés</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Entretien de la végétation herbacée : pelouse calcaire et marais alcalin, par la pratique d'un broyage hivernal.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2024-2038.</p>
<b>VALORISER</b>	<p>Site non ouvert à la visite libre</p> <p>Les sorties ne sont autorisées qu'accompagnées par le Conservatoire ou d'autres associations.</p> <p>Une sortie annuelle est organisée en partenariat avec la Maison de la Beauce.</p> <p>Ce site est particulièrement favorable aux sorties scolaires.</p>
<b>ATOUPS</b>	<p>Site de grande taille composée d'une mosaïque de milieux remarquables en Beauce.</p>

## Les Marais, Commune de Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur bénévole : Patrick Folleau

Les terres communales des Marais de Donnemain-Saint-Mamès sont situées en fond de vallée de la Conie, à quelques kilomètres à peine au nord-est de Châteaudun. Les roselières s'étendant en rive droite, autrefois utilisées par les habitants pour la couverture des toits, sont désormais menacées par le boisement en aulnes, frênes et saules.

### Les milieux :

Le site des Marais est composé de roselières, de zones à Laïche paniculée formant de grands touradons typiques, de boisement marécageux à Aulnes, Frênes et Saules, ainsi qu'une prairie de fauche en rive gauche, où est installé l'affût d'observation de la faune.



### CONNAITRE

Le plan de gestion est en cours de renouvellement. Des sorties terrain ont permis de mettre à jour la cartographie des habitats naturels et la localisation des espèces patrimoniales.

Le plan de gestion sera validé en 2026 par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Conservatoire.

### PROTEGER

Une convention d'usage d'une durée de 15 ans renouvelable a été signée en 2004 avec la commune sur 14,7 hectares. Elle a été renouvelée en 2020.

En 2024, des parcelles ont été acquises pour une surface de 1,2285 hectare. Elles ont été complétées par l'acquisition d'une nouvelle parcelle en 2025 pour une surface de 0,5609.

Comme évoqué précédemment, suite à l'étude globale menée sur la Conie, une animation foncière et territoriale a été engagée en 2023, avec la collaboration de la SAFER notamment. En 2026, cette animation va se poursuivre avec l'acquisition de nouvelles parcelles.

<b>CONNAITRE</b>	<p>Floristique : 208 espèces dont la fougère des marais ou Thélyptère, protégée en région Centre.</p> <p>Faunistique : Butor étoilé en hiver, Râle d'eau régulier et nicheur, divers petits passereaux typiques des roselières et bosquets arbustifs : Fauvettes à tête noire et grisette, Rousserolle effarvatte, Bruant des roseaux ...</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Maîtrise d'usage : 14,6621 hectares</p> <p>Maîtrise foncière : 1,7894 hectare</p>
<b>GÉRER</b>	<p>Restauration et entretien de la roselière par fauche en hiver. La dynamique de la roselière, liée aux niveaux d'eau que le Conservatoire ne gère pas est une contrainte forte de gestion du milieu.</p> <p>Plan de gestion 2014-2024.</p>
<b>VALORISER</b>	<p>Accessibilité facile sur une rive.</p> <p>Observatoire accessible librement. Plusieurs panneaux d'informations sont installés dans l'observatoire.</p> <p>Une plaquette d'information a été éditée.</p>
<b>ATOUTS</b>	<p>La vallée de la Conie est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce.</p> <p>Observatoire, panneaux d'information, plaquettes et accessibilité facile sur une rive pour observer le marais.</p> <p>Forte implication de la commune.</p>

## **GÉRER**

Plusieurs épisodes d'intempéries ont nécessité l'intervention en régie du Conservatoire pour des opérations d'élagage et de bûcheronnage.



*Élagage en régie à la demande de la commune pour permettre le passage du camion de ramassage d'ordures ménagères en février (Photo : Cen CVL/S. Garbar)*



*Bûcheronnage d'une branche cassée en régie au niveau du PR en juillet (Photo : Cen CVL/S. Garbar)*



*Bûcheronnage en régie d'arbres tombés chez un riverain en septembre (Photos : Cen CVL/S. Garbar)*

## VALORISER

### Animation grand public :

Pour la troisième année consécutive, un après-midi dédié à la découverte des Marais et de la Conie a été proposé en partenariat avec Instant pêche et nature 28, initialement à la date du 23 juillet. Mais pour cause d'intempéries, celle-ci a été reportée au 23 août. Les participants étaient amenés à découvrir la rivière en bateau électrique avec Sébastien Garret, puis les richesses du site naturel avec une garde animateur du Conservatoire. Cette découverte a une nouvelle fois été vite complète avec 9 participants.



*Après-midi de découverte des Marais (Photo : Cen CVL/S. Garbar)*

### Découverte libre :

Le site est non accessible au public non accompagné mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

### Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écomètre situé à l'entrée de l'observatoire.

Les données n'ont pas été relevées cette année.

## Le Moulin d'Écoublanc, Communes de Marboué, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur bénévole : Néant

Situé au nord de Châteaudun, le site est localisé à la confluence entre la Conie et le Loir sur les communes de Donnemain-Saint-Mamès et Marboué. Il se trouve à 500 m à l'ouest du site des Marais et à 2 km à l'est du site du Croc-Marbot. Le Moulin d'Écoublanc abrite des boisements constitués principalement d'aulnaies-frênaies et peupleraies dans le fond de vallée où coule la Conie et le Loir ainsi que des frênaies-ormaises de pente sur le coteau, dans lequel plusieurs cavités sont présentes et sont suivies pour les chiroptères par les chiroptérologues.

### Les milieux :

Le site est principalement composé de boisements tels que des aulnaies-frênaies et peupleraies dans le fond de vallée et sur le coteau très pentu, d'une frênaie-ormaise de ravins qui abrite plusieurs cavités.



Cavité (Photo : Cen CVL/M. Houessè)

CONNAITRE	Floristique : Corydale solide, Polystic à soie, protégées en région Centre-Val de Loire. Faunistique : Chiroptères, inventaires complémentaires à mener
PROTEGER	Maîtrise d'usage : 7,34 ha
GÉRER	Plan de gestion en cours d'élaboration.
VALORISER	Site interdit au public.
ATOUS	Le site abrite la confluence de la Conie avec le Loir. Il détient des boisements frais de ravins, habitats patrimoniaux qui n'étaient pas encore préservés par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

### CONNAITRE

L'intérêt majeur du site concerne le boisement de ravin avec la présence de la Corydale solide et du Polystic à soie, espèces végétales protégées régionales, les boisements humides et les cavités qui abritent des chiroptères et notamment le Grand Rhinolophe. En outre, le coteau est également répertorié à l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique avec le site CEN0149 « La Craie de Châteaudun du Coniacien au moulin d'Écoublanc près de Marboué ».

Le plan de gestion est en cours de rédaction. Plusieurs sorties terrain ont eu lieu en 2024, permettant de réaliser la cartographie des habitats naturels et la localisation des espèces patrimoniales. Tous les ans, les chiroptères en hivernage sont comptabilisés par le groupe chiroptères 28. En 2025, 5 espèces ont été recensées avec 32 individus au total.



Murin à moustaches (Cen CVL/M. Houessè)



Boisement de ravin (Photo : Cen CVL/M. Houessè)

### **PROTEGER**

Une convention d'usage a été signée avec le propriétaire du site qui a souhaité préserver ses parcelles en s'associant au Conservatoire. Ainsi, le 9 novembre 2023, le Conservatoire a signé une convention pour 15 ans sur 13 parcelles pour 7,34 hectares.

Ce site vient compléter celui du Croc-Marbot pour la préservation des sites d'hivernage des chauves-souris en vallée du Loir.

### **GÉRER**

Suite aux intempéries de début d'année, plusieurs arbres ont chuté dans le Loir nécessitant une intervention en régie le 17 octobre.



Embâcles à bûcheronner (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

## Le Croc-Marbot, Commune de Marboué

Conservateur bénévole : Bruno Landier

Situé à environ quatre kilomètres au nord de Châteaudun, le site de la champignonnière du Croc Marbot est localisé sur la commune de Marboué. Il accueille des populations importantes de chiroptères en période d'hivernage. Connu depuis plusieurs dizaines d'années par les chiroptérologues, dix espèces au total ont été inventoriées sur le site.

### Les milieux :

Le site du Croc-Marbot est principalement composé d'une chênaie-charmaie installée sur les coteaux du Loir et présente une forte pente. Les entrées des cavités sont situées en bas de coteau ou en léger surplomb. Appelé aussi grotte des Béquilles, la cavité comptabiliserait environ 40 km de galeries.



### CONNAITRE

L'intérêt majeur du site concerne les chiroptères. En effet, dans la cavité du Croc Marbot, dix espèces ont été recensées depuis 1950 et aujourd'hui huit espèces sont encore présentes. Les populations semblent principalement fréquenter l'entrée du site. Les inventaires menés en février 2025 donnent un effectif total de 491 individus (en augmentation depuis 2022 avec 428 individus). Ces effectifs en font un des deux sites majeurs d'Eure-et-Loir pour les chiroptères, le second étant situé dans le Perche.



Prospections dans la cavité (Photo : Cen CVL/B. Allard)



Murin à oreilles échanquées (Photo : Cen CVL/B. Allard)

CONNAITRE	Floristique : 208 espèces dont la fougère des marais ou Thélyptère, protégée en région Centre. Faunistique : Butor étoilé en hiver, Râle d'eau régulier et nicheur, divers petits passereaux typiques des roselières et bosquets arbustifs : Fauvettes à tête noire et grisette, Rousserolle effarvatte, Bruant des roseaux ...
PROTEGER	Maîtrise foncière : 1,4016 ha.
GÉRER	Pas de plan de gestion rédigé
VALORISER	Site interdit au public
ATOUPS	Site permettant un accès facile et sécurisé à une partie des cavités. Site idéal pour des animations grand public en dehors des périodes d'hivernage

## **PROTÉGER**

Le Conservatoire est propriétaire depuis 2022 de 1,4016 hectare intégrant le coteau et les entrées de la cavité.

## **VALORISER**

### Animation grand public :

Pour la troisième année consécutive, le site a bénéficié d'une animation grand public à l'occasion de la Nuit internationale de la chauve-souris le 7 septembre. Après une conférence en plein air, le public a pu pénétrer au sein des cavités, guidés par le Conservateur bénévole du site. Ils ont ensuite pu écouter et observer les chauves-souris à l'extérieur, au bord du Loir avec le garde animateur. Cette soirée a une nouvelle fois été complète puisqu'elle a rassemblé **52 personnes**.

### Journée technique :

Dans le cadre d'une journée technique, une dizaine d'agents du Conseil département s'est rendu au Croc Marbot, guidés par le Conservateur bénévole.

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Aigre

Le Conservatoire préserve cinq sites actuellement sur la vallée de l'Aigre pour une surface totale de 62,6 hectares dont 60,6 hectares en propriété.

Une démarche d'animation foncière en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

### Moulin Rouge, Commune de Cloyes-les-Trois-Rivières

**Conservatrice bénévole :** Sylvie Berthe

Situé dans la vallée de l'Aigre, le site de Moulin Rouge forme un corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce, à 10 km au sud de Châteaudun. Il entoure un ancien moulin qui donne son nom au site, le « Moulin Rouge » ou « Moulin de Chatrex ». Moulin Rouge abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

#### Les milieux

Les milieux humides, prédominants ici, sont constitués de bois d'aulnes marécageux, de végétation immergée des rivières et des lisières humides à grandes herbes bordant l'Aigre.



Bord de l'Aigre à Moulin rouge  
Cen CVL / S. Garbar

<b>CONNAITRE</b>	Il abrite la rare fougère Thélyptère des marais, protégée en région Centre, tout comme le Marisque, grande Cypéracée des marécages. Quelques pelouses calcaires relictuelles sont également présentes.
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise foncière : 29,3953 hectares.
<b>GÉRER</b>	La gestion principale menée sur le site est l'entretien des bords de l'Aigre. Plan de gestion global du site de la vallée de l'Aigre en cours pour la période 2015-2025.
<b>VALORISER</b>	Ce site est relativement isolé et difficile d'accès. Seules les sorties accompagnées sont possibles. 1 à 2 sorties par an sont organisées en partenariat avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.
<b>ATOUS</b>	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

#### CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Le renouvellement du plan de gestion de l'ENS a commencé en 2025 avec la cartographie des habitats naturels et des inventaires naturalistes.

#### PROTEGER

Le Conservatoire est propriétaire de 29 hectares sur ce site.

Cinq parcelles sur 1,55 hectare ont été achetées par le Conservatoire en 2025 sur le site de Moulin rouge. Il s'agit principalement d'aulnaie-marécageuse.

## **VALORISER**

### Animations publiques :

L'animation proposée par la Conservatrice le 19 avril dans le cadre de l'opération nationale Fréquence grenouille a rassemblé **7 personnes**.

### Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.

## Moulin Haton, Communes de Cloyes-les-Trois-Rivières (La Ferté-Villeneuil)

**Conservatrice bénévole :** Sylvie Berthe

Le site privé du Moulin Haton est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site.

Le Moulin Haton abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est une roselière en très bon état de conservation. Elle est située en bordure de l'Aigre.



<b>CONNAITRE</b>	La roselière en bon état de conservation est l'enjeu majeur de ce site. Ce type d'habitat est particulièrement rare à l'échelle de la vallée de l'Aigre.
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise d'usage : 1,6545 ha Maîtrise foncière : 6,5408 ha
<b>GÉRER</b>	Plan de gestion global du site de la vallée de l'Aigre en cours pour la période 2015-2025.
<b>VALORISER</b>	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
<b>ATOOUTS</b>	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

### CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Le renouvellement du plan de gestion de l'ENS a commencé en 2025 avec la cartographie des habitats naturels et des inventaires naturalistes.

### PROTEGER

Le Conservatoire est propriétaire d'une surface de 6,5408 hectares.

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans est en cours avec un propriétaire privé pour une surface totale de 1,65 ha.

### VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

## Moulin d'Anvault, Communes de Cloyes-les-Trois-Rivières (La Ferté-Villeneuil)

**Conservatrice bénévole :** Sylvie Berthe

Le site privé du Moulin d'Anvault est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site. Il se trouve en aval du site Conservatoire de Moulin-Rouge.

Le Moulin d'Anvault abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

### Les milieux

Le milieu principal composant le site est une roselière en très bon état de conservation. Elle est située en bordure de l'Aigre.



<b>CONNAITRE</b>	La roselière en bon état de conservation est l'enjeu majeur de ce site. Ce type d'habitat est particulièrement rare à l'échelle de la vallée de l'Aigre.
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise d'usage : 0,3080 hectare
<b>GÉRER</b>	Plan de gestion mis à jour en 2018 pour intégrer ce site.
<b>VALORISER</b>	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
<b>ATOUPS</b>	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

### CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Le renouvellement du plan de gestion de l'ENS a commencé en 2025 avec la cartographie des habitats naturels et des inventaires naturalistes.

### PROTEGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans est en cours avec un propriétaire privé pour une surface totale de 0,3 ha.

### VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

## Moulin de Saint-Laurent, Communes de Cloyes-les-trois-rivières (La Ferté-Villeneuil)

**Conservatrice bénévole :** Néant

Le site du Moulin de Saint Laurent est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site. Il se trouve en aval du site

Conservatoire de Moulin-Rouge.

Le Moulin de Saint-Laurent abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

### Les milieux

Les milieux principaux composant le site est une mégaphorbiaie plantée de quelques peupliers ainsi qu'une Aulnaie marécageuse. Elle abrite également une source de l'Aigre.



<b>CONNAITRE</b>	Parcelle composée d'une mégaphorbiaie et d'une petite peupleraie.
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise foncière : 1,1143 ha.
<b>GÉRER</b>	Plan de gestion mis à jour en 2018 pour intégrer ce site.
<b>VALORISER</b>	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
<b>ATOUPS</b>	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

### CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Le renouvellement du plan de gestion de l'ENS a commencé en 2025 avec la cartographie des habitats naturels et des inventaires naturalistes.

### PROTEGER

Le Conservatoire est propriétaire de 1,1143 hectare.

En 2024, un propriétaire a sollicité le Conservatoire pour vendre une parcelle de 0,4 hectare à l'ouest du bourg de la Ferté-Villeneuil. Une source de l'Aigre est présente sur cette parcelle. L'acquisition se fera début 2026.

## Chambraille, Communes de Cloyes-les-Trois-Rivières

**Conservatrice bénévole** : Néant

Le site de Chambraille est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé sur un méandre de l'Aigre, abritant la source de la fontaine Tic-tic. Il se trouve en aval du site Conservatoire du Moulin Haton.

Il abrite les eaux claires de l'Aigre et des boisements humides.

### Les milieux

Les boisements sont les milieux principaux, comme les aulnaies-frênaies, les tremblais et des anciennes peupleraies. Sur le coteau le site abrite des chênaies-charmaies, des fruticées et quelques pelouses calcicoles.



<b>CONNAITRE</b>	Aulnaies-frênaies, tremblais, pelouses calcicoles mésophiles
<b>PROTEGER</b>	Maîtrise foncière : 23,5696 hectares.
<b>GÉRER</b>	Pas de plan de gestion rédigé.
<b>VALORISER</b>	Le site n'est pas ouvert au public actuellement.
<b>ATOUPS</b>	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

### CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Le site abrite la Mulette épaisse, mollusque protégé en France, inscrit à la Directive Habitats et classé « en danger » sur la liste rouge régionale.

Le renouvellement du plan de gestion de l'ENS a commencé en 2025 avec la cartographie des habitats naturels et des inventaires naturalistes.

### PROTEGER

Le Conservatoire est propriétaire d'une surface de 23,6 hectares principalement composée de boisement humide de fond de vallée.

Quatre propriétaires ont été contactés en 2025 dans le cadre de l'animation foncière sur le site. Deux propriétaires ont validé la vente de leurs parcelles au Conservatoire. Elles devraient être acquises en 2026. Les parcelles sont composées de boisements humides et d'un gouffre de l'Aigre.

## GÉRER

Comme l'année dernière, suite à de violents orages, un bûcheronnage de plusieurs arbres tombés sur le chemin communal et l'aire de pique-nique a dû être réalisé en régie avec l'appui de bénévoles.



*Bûcheronnage d'arbres tombés le 27 juin (Photos : Cen CVL/S. Garbar)*

## VALORISER

Pour la première fois depuis son acquisition par le Conservatoire, le site a bénéficié d'une animation grand-public.

Organisée en partenariat avec l'association d'astronomie du dunois Poussières d'étoiles, cette soirée intitulée «Murmures célestes» a été l'occasion de présenter les animaux crépusculaires et nocturnes présents dans la vallée de l'Aigre, de sensibiliser à la préservation de la trame noire et à l'observation du ciel étoilé.



*Balade nature du 9 mai (Photo : Cen CVL/S. Garbar)*

## Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Avre

### Diagnostic écologique et définition des zones d'intervention foncière à l'échelle de la vallée de l'Avre

Départements : Eure-et-Loir, Eure, Orne

Communes :

Département	Commune
Eure	Acon
Eure	Armentières-sur-Avre
Eure	Bâlines
Eure	Breux-sur-Avre
Eure	Chennebrun
Eure	Courteilles
Eure	La Madeleine-de-Nonancourt
Eure	Mesnil-sur-l'Estrée
Eure	Muzy
Eure	Nonancourt
Eure	Pullay
Eure	Saint-Christophe-sur-Avre
Eure	Saint-Georges-Motel
Eure	Saint-Germain-sur-Avre

Eure	Saint-Victor-sur-Avre
Eure	Tillières-sur-Avre
Eure	Verneuil-d'Avre-et-d'Iton
Eure-et-Loir	Bérou-la-Mulotière
Eure-et-Loir	Boissy-lès-Perche
Eure-et-Loir	Dampierre-sur-Avre
Eure-et-Loir	Dreux
Eure-et-Loir	Montigny-sur-Avre
Eure-et-Loir	Montreuil
Eure-et-Loir	Rueil-la-Gadelière
Eure-et-Loir	Saint-Lubin-des-Joncherets
Eure-et-Loir	Saint-Rémy-sur-Avre
Eure-et-Loir	Vert-en-Drouais
Orne	Beaulieu
Orne	Irai
Orne	Tourouvre au Perche

Afin de définir des zones prioritaires d'intervention foncières dans la vallée de l'Avre (à l'instar des études menées sur l'Aigre et la Conie), dans les secteurs les plus riches en habitats et en espèces patrimoniales, un diagnostic écologique a débuté en 2022 et s'est terminé en 2023. L'objectif était de regrouper toutes les données concernant la faune, la flore et les habitats naturels connus dans la vallée, de sa source à sa confluence avec l'Eure.

En 2023, une quinzaine de sorties terrain ont été réalisées avec la réalisation de la cartographie des habitats naturels sur l'ensemble de l'Avre, depuis la Normandie jusqu'à sa confluence avec l'Eure à Montreuil. Le territoire étudié s'étend sur 4 135 hectares. Des cartes de localisation des espèces patrimoniales et des secteurs prioritaires d'intervention foncières ont été réalisées. Le document a été remis fin décembre 2023 au Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Avre.

80 habitats ont été recensés dont 15 patrimoniaux avec plus d'un tiers de la surface occupée par des boisements. En outre, 880 espèces floristiques dont 109 patrimoniales et 408 espèces faunistiques dont 85 patrimoniales ont été recensées. Parmi elles on retrouve pour la flore, la Drosera à feuilles rondes, et l'Oenanthe fluviatile respectivement classées « en danger » et « en danger critique » sur la liste rouge régionale ou encore pour la faune, le Léopard vivipare protégé en France et classé « en danger » sur la liste rouge régionale et l'Ecrevisse à pieds blancs, protégée en France, inscrite à la Directive Habitats et classé « en danger » sur la liste rouge régionale.



Etang tourbeux à Tourouvre au Perche  
(Photos : Cen CVL/M. Houessè)



Suintement à sphaignes à Tourouvre au Perche

## Marais de Muzy, Communes de Dreux et de Montreuil

**Conservatrice bénévole :** Néant

Le site du Marais de Muzy est situé en vallée de l'Avre en limite de la Normandie et juste en amont de la confluence avec l'Eure.

### Les milieux

Composé d'un marais avec résurgences, le site renferme d'anciens bassins utilisés comme cressonnière et un petit plan d'eau. Le reste est pour partie boisée (Aulnaie-saulaie marécageuse, Frênaie) et en partie humide. Il s'agit d'une des très rares zones forestières palustres subsistantes dans la vallée de l'Avre.



CONNAITRE	Aulnaies-frênaies, étang, sources
PROTEGER	
GÉRER	Pas de plan de gestion rédigé.
VALORISER	
ATOOTS	

### CONNAITRE

Ce site est intégré dans les secteurs à enjeux identifiés dans l'étude de la vallée de l'Avre.

### PROTEGER

En 2025, la commune de Dreux a fait l'acquisition de trois parcelles au sein du Marais de Muzy pour une surface de 1,3368 hectare. Dans le cadre de la convention de coopération entre la commune et le Conservatoire, ces parcelles pourraient faire l'objet d'un bail emphytéotique au profit du Conservatoire afin de préserver le site sur le long terme. Cela permettrait par ailleurs de mettre en place une animation foncière auprès des propriétaires voisins sur ce site d'environ 17 hectares. Ce bail pourrait être signé en 2026.

## Sites de niveau 2 : sites d'animation territoriale ou en assistance à maîtrise d'ouvrage

### Élément Air Rattaché 279 de Châteaudun, Communes de Châteaudun et Villemaury

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Ministère de la défense ont signé le 3 septembre 2009 une convention nationale de partenariat écologique. Dans le cadre de son application, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a été contacté par la Base aérienne de Châteaudun afin d'aboutir à une convention de maîtrise d'usage. Les milieux

Il s'agit d'un des plus vastes ensembles de pelouses sèches relictuelles dont dispose actuellement le département d'Eure-et-Loir. Les pelouses calcicoles témoignent de ce que devait être la Beauce à une époque où la mécanisation agricole n'avait pas transformé les vastes espaces ouverts à végétation herbacée pâturée par des moutons en monocultures céréalières.



Pelouses sèches au sein de l'EAR 279  
Cen CVL/ B. Allard

#### CONNAITRE

Le plan de gestion arrivé à échéance en 2016 a été mis à jour en 2018 et a été validé en juin 2019 par le Conseil d'administration du Conservatoire. La surface concernée par ce document a été revue dans le cadre de la nouvelle convention signée avec la Base aérienne 123 de Bricy.

Ce site est l'un des deux derniers au nord de Loire accueillant l'Hermite, une espèce de papillon très rare et intégré au plan national d'actions en faveur des papillons, classé « en danger critique » sur la liste rouge régionale.

En 2019, une étude sur les enjeux faune, flore et habitats a été mandatée à Ecosphère pour la DDT d'Eure-et-Loir sur l'ensemble de l'Élément Air Rattaché 279. Elle a permis de recenser 5 plantes patrimoniales, 9 oiseaux patrimoniaux, 14 insectes patrimoniaux et 1 chauve-souris patrimoniale.

<b>CONNAITRE</b>	Présence d'habitats naturels d'intérêt patrimonial, figurant à l'annexe I de la directive Habitats Faune et Flore : pelouses calcicoles méso-xérophiles dominées par le Brome érigé ; pelouses calcicoles xérophiles. Hermite : papillon classé « en danger critique » sur la liste rouge régionale et intégré au Plan National d'Actions en faveur des papillons. Criquet des grouettes : classé « en danger critique sur la liste rouge régionale ». Gomphocère tacheté : classé « en danger sur la liste rouge régionale ».
<b>PROTEGER</b>	Le Conservatoire a passé une convention locale de partenariat écologique avec la Base aérienne 123 de Bricy sur environ 76 ha de l'EAR 279.
<b>GÉRER</b>	Le plan de gestion devra définir les futures opérations de gestion à mettre en place. Des conseils à la gestion pourront être apportés aux gestionnaires de la base afin de faire évoluer leurs pratiques vers une gestion conservatoire.
<b>VALORISER</b>	Site non ouvert au public en visite libre. Une sortie grand-public annuelle sera organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine pour lesquelles la base ouvre les portes du Mess des officiers.
<b>ATOUPS</b>	Zone préservée abritant des espèces patrimoniales à l'échelle du département d'Eure-et-Loir.

## **PROTEGER**

Une nouvelle convention de partenariat écologique d'une durée de 5 ans a été signée avec la Base aérienne 123 de Bricy le 28 juin 2017. L'Élément Air Rattaché 279 de Châteaudun a été placée sous commandement de la BA 123.

Suite à l'annonce de la fermeture du site en 2021, le Conservatoire participe aux échanges liés au devenir du site afin d'alerter sur les enjeux écologiques présents. Suite aux réunions de fin décembre 2019 dans le cadre de la rédaction du second contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Châteaudun (signé le 30 décembre 2019), le cœur du site où se concentrent les principaux enjeux écologiques a été identifié comme secteur naturel à préserver. Aucun contrat de gestion n'a été signé pour l'instant en vue de préserver ce site sur le long terme.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, le site est propriété du Grand Châteaudun.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2024, le cœur du site bénéficie d'un Arrêté de protection des habitats naturels.

Au cours de l'année 2025 et comme pour les années précédentes, le Conservatoire a poursuivi la veille concernant l'avenir de ce site afin de s'assurer de sa préservation. Il est impératif qu'il puisse bénéficier d'une gestion adaptée aux enjeux patrimoniaux de niveau national présents. Le Conservatoire affiche clairement auprès des acteurs locaux son souhait d'être intégré dans le suivi de ce site.

## **VALORISER**

### Découverte libre :

Le site est strictement interdit au public en visite libre.

## Partenariat avec Novandie (Groupe Andros)

### Commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Ce partenariat concerne des terrains appartenant à Novandie (groupe Andros) situés à 25 km à l'est de Chartres en limite avec l'Île de France. 3 hectares sont localisés dans la vallée de la Voise, en continuité avec le site des « Grands Marais », géré par le Conservatoire et 30 ha sur le plateau céréalier dominant la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, où est implantée l'usine Novandie.



#### GÉRER

L'accompagnement de l'entreprise et le suivi de la gestion de son parc se poursuit avec des échanges réguliers et une réunion annuelle.

Le projet de panneaux photovoltaïque se poursuit, une clôture a été installée en 2024 en vue de faire pâturer un secteur devant l'usine en 2025. La plantation d'arbres pour apporter de l'ombre aux moutons est envisagée.

#### VALORISER

Deux animations ont été proposées sur les thèmes des oiseaux communs (17 personnes) et sur les orthoptères (repoussée puis annulée)

<b>CONNAITRE</b>	5 espèces patrimoniales ont été recensées dont la Fougère des marais protégée en région Centre - Val de Loire. Au niveau de la faune, 95 espèces ont été observées dont l'Anax napolitain, une libellule en limite nord de répartition et 4 passereaux quasi-menacés au niveau régional : l'Alouette des champs, le Bruant jaune, le Bruant proyer et la Linotte mélodieuse.
<b>PROTEGER</b>	Le Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire (CEN-CVL) a signé le 08 juin 2020 une convention de partenariat avec l'entreprise Novandie (groupe Andros)
<b>GÉRER</b>	L'entretien des milieux herbacés est réalisé par des agriculteurs : fauche des prairies et travail du sol pour éliminer les chardons et cirses. Les dépendances sont entretenues par broyage.
<b>VALORISER</b>	Le site Novandie n'est pas accessible au public. Des animations pourront être organisées pour les salariés de Novandie. Seules les parcelles situées dans la vallée de la Voise pourront faire l'objet d'animation grand public.
<b>ATOUTS</b>	Ce site complète les actions du Conservatoire dans la vallée de la Voise. La restauration de milieux prairiaux et arborés sur le plateau cultivé (30 ha) sera très favorable à la biodiversité.

## Pelouses et prairies d'Eau de Paris, Commune de Montreuil

Conservateur bénévole : non nécessaire – site fermé

Dans la continuité du site Conservatoire de la Côte de Montreuil, ce site s'étend sur 53,77 hectares en rive droite de l'Eure sur la commune de Montreuil, au nord du département d'Eure-et-Loir. Exposées plein sud, les pelouses calcaires qu'il recèle sont complétées par des prairies de fond de vallée sur lesquelles sont installés les forages d'eau potable. Le site est traversé par un aqueduc emmenant l'eau jusqu'à Paris.

### Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur les pelouses calcaires mésophiles à xérophiles (sèches à très sèches) qui, en l'absence d'intervention humaine, se ferment naturellement par le développement de bosquets arbustifs à Prunelliers. La gestion conservatoire consiste alors à entretenir régulièrement les pelouses par la fauche et à broyer une partie des arbustes afin de maintenir le milieu ouvert.

Les prairies méso-hygrophiles de fauche sont remarquables par leur surface (près de 45 hectares). Elles sont entretenues par fauche par moitié : une zone en juillet/août et l'autre en septembre/octobre.



Vue sur les prairies de captage d'eau potable depuis les pelouses du coteau  
Cen CVL / B. Allard

<b>CONNAITRE</b>	Les pelouses accueillent des espèces animales et végétales typiques, souvent méridionales, trouvant là des conditions favorables, non loin de leur limite septentrionale de répartition, comme la Coronelle lisse, le Léopard des souches ou la Mante religieuse et des plantes comme l'Anémone pulsatille, l'Epipactis pourpre noirâtre ou la Koelérie du Valais.
<b>PROTEGER</b>	Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif d'une durée de 5 ans incluant l'accompagnement des équipes techniques dans la mise en œuvre des actions sur ce site.
<b>GÉRER</b>	La gestion des pelouses est assurée par l'équipe technique d'Eau de Paris qui réalise une fauche bisannuelle avec ramassage des résidus de fauche et exportation.  Les prairies sont fauchées par un exploitant agricole.  Plan de gestion global avec la Côte de Montreuil, finalisé et pour la période 2022-2036.
<b>VALORISER</b>	Le site n'est pas accessible au public. Des animations ponctuelles peuvent être organisées en partenariat avec Eau de Paris.
<b>ATOUS</b>	Ce site complète fortement la démarche menée sur le site Conservatoire de la Côte de Montreuil.

### CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé fin 2022. Il est mutualisé avec le site de la Côte de Montreuil.

### PROTEGER

Suite à la première convention signée en 2017, le Conservatoire et Eau de Paris ont renouvelé cette convention en 2022 pour 3 nouvelles années (2022 – 2024). Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.

## **GÉRER**

Plusieurs points techniques ont été réalisés par téléphone et mails.

L'arrachage des Pois de senteurs a été réalisé à la fin du mois de juin avec le constat positif que le nombre de pieds a baissé significativement suite aux différentes campagnes d'arrachage.

Concernant le Bunias dans les prairies, les stations continuent d'être broyées avec ramassage avant leur fructification. Cette opération semble impacter cette espèce exotique envahissante au regard de la réduction de la population.

Dans le cadre de l'animation du Pôle gestion de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB), le Conservatoire a proposé à Eau de Paris d'accueillir l'édition 2026 de la journée technique régionale des gestionnaires d'espaces naturels. Ce sera l'occasion de mettre en avant la technicité mise en œuvre en régie par Eau de Paris sur le site.

## Sources de la Vigne, Commune de Rueil-la-Gadelière

Conservateur bénévole : non nécessaire – site fermé

Ce site localisé sur la vallée de l'Avre est propriété d'Eau de Paris. Les forages d'eau potable sont situés en diverses zones du site. Il couvre une surface d'environ 150 hectares.

### Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur la diversité des milieux présents, à la fois boisés et prairiaux. Il est majoritairement composé de boisements, de prairies méso-hygrophiles, mésophiles et de pelouses acidoclines



### CONNAITRE

Une notice de gestion a été élaborée sur les milieux ouverts et a été validée en juillet 2020 par le Conseil scientifique et Conseil d'administration du Conservatoire. Ce document a pour but d'apporter des compléments d'inventaires et des fiches techniques d'opérations de gestion permettant à l'équipe technique d'affiner la gestion réalisée.

### PROTEGER

Suite à la première convention signée en 2017, le Conservatoire et Eau de Paris ont renouvelé cette convention en 2022 pour 3 nouvelles années (2022 – 2024). Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.

<b>CONNAITRE</b>	<p>Ce site a fait l'objet d'un plan de gestion réalisé en 2014 par deux bureaux d'études : le Cabinet Pierre Grillet et Biotope.</p> <p>Le Conservatoire a élaboré une notice de gestion. 259 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 9 patrimoniales. comme l'Orobanche pourprée classée « en danger critique » sur la liste rouge régionale et l'Orchis brûlé, protégée régionale. 187 espèces faunistiques ont été recensées dont 29 patrimoniales comme la Grande aeshne et le Lézard vivipare.</p>
<b>PROTEGER</b>	<p>Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif d'une durée de 5 ans incluant l'accompagnement des équipes techniques dans la mise en œuvre des actions sur ce site.</p>
<b>GÉRER</b>	<p>La gestion du site est assurée par l'équipe technique d'Eau de Paris.</p> <p>Plan de gestion en cours.</p>
<b>VALORISER</b>	<p>Le site n'est pas accessible au public.</p>
<b>ATOUS</b>	<p>La surface totale de ce site est l'atout majeur pour la mise en œuvre d'une gestion écologique en faveur de la biodiversité.</p>

## Territoires d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Voise et de l'Aunay, Vallée de l'Eure, Ferté-Vidame – Senonches et Manou

### **Etude foncière**

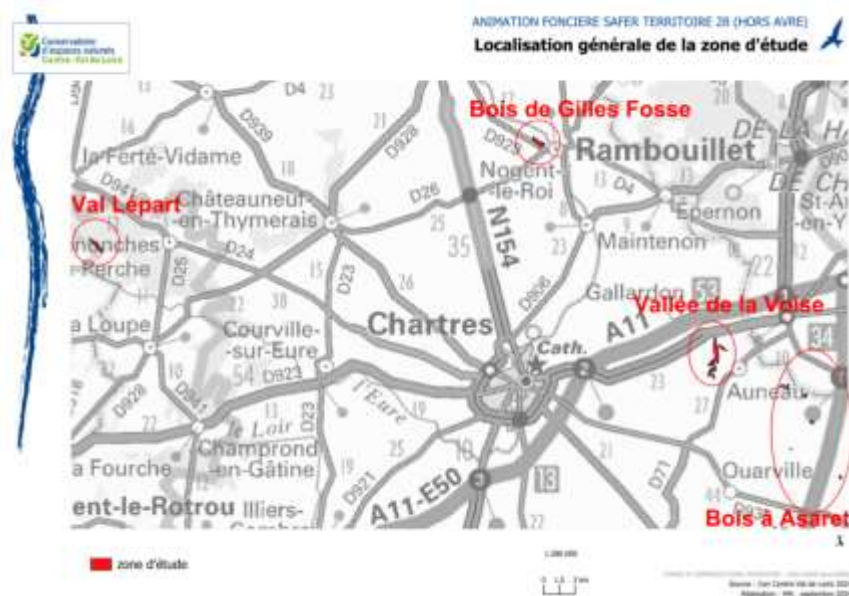
Une étude foncière a été commandée en 2024 à la SAFER du Centre, sur des territoires à enjeux identifiés par le Conservatoire sur la région, dont 320 hectares en Eure-et-Loir, représentant 854 parcelles et 387 comptes de propriétés.

Suite aux réunions de préparation menées avec le Conservatoire fin 2024, des courriers ont été envoyés aux propriétaires des parcelles identifiées comme à enjeux. Ces dernières se localisent sur la vallée de la Voise, dans les boisements anciens au sud de la Voise qui abritent l'espèce floristique Asaret d'Europe (protégée régionale), autour du site Conservatoire de Bois de Gilles Fosse à Chaudon et sur le val Lépart à Manou.

Les enjeux sont à la fois faunistiques et floristiques mais également liés aux boisements anciens.

Une réunion spécifique s'est déroulée le 11 août 2025 avec les élus de la commune de Chaudon afin de présenter la démarche menée autour du site communal préservé du Bois de Gilles Fosse.

Le premier bilan à fin décembre a permis d'identifier 63 parcelles pour lesquelles les propriétaires sont vendeurs pour une surface de 17,4 hectares répartis sur les quatre secteurs. Ces parcelles devraient être acquises en 2026 et viendront compléter les sites déjà préservés par le Conservatoire ou permettront de préserver de nouveaux sites.



Asaret d'Europe (Emilie Vallez)